

2026

LIVRET DU CONSERVATOIRE MAURICE-RAVEL

Levallois
Conservatoire
MAURICE-RAVEL

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 6

CHARTE DU CONSERVATOIRE 6

Le contrat 6
Le rôle de la famille 6
L'assiduité comme premier engagement 7

RÈGLEMENT DES ÉTUDES 8

Les grandes phases d'acquisition des connaissances 8
Éveil et Initiation 8
Cycle 1 8
Cycle 2 9
Cycle 3 non certifiant ou certifiant 9
Études Musicales 10
Contenu des cycles 10
Principes spécifiques 11
Temps de cours et temps de travail 13
Études Chorégraphiques 14
Contenu des cycles 14
Principes spécifiques 15
Temps de cours et temps de travail 15
Études Théâtrales 16
Contenu des cycles 16
Principes spécifiques 17
Temps de cours et temps de travail 17
Évaluations et examens 18
L'organisation des évaluations et examens 18
Le contrôle continu 18
Récompenses 19
Parcours personnalisé 20
Principes généraux 20
Organisation du parcours 20
Évaluations et validation 20
Livret d'acquisitions 21
Musique 21
Danse 42
Théâtre 46

ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT 48

Organigramme 48
Règlement intérieur 49

PRÉAMBULE

L'apprentissage artistique constitue une composante essentielle de l'éducation et de l'épanouissement de l'enfant, au même titre que les sciences, les lettres ou le sport. Il favorise la sensibilité, la créativité, l'ouverture aux autres et la confiance en soi, tout en contribuant à la construction de la personnalité.

Créé en 1965 et entièrement financé par la Ville, le Conservatoire Maurice-Ravel occupe une place centrale dans la vie culturelle de Levallois. Acteur majeur de la transmission artistique, il accompagne depuis plus de cinquante ans les Levalloisiens dans leur découverte, leur apprentissage et leur pratique des arts, répondant à une demande toujours croissante.

Le conservatoire est avant tout un lieu d'enseignement, de création et d'épanouissement. Sa mission est de favoriser, dans les meilleures conditions pédagogiques, l'éveil et la formation des élèves dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre. Grâce à une pratique artistique vivante et exigeante, il accompagne chacun dans son parcours, de la découverte à l'autonomie, et contribue à former des amateurs engagés, éclairés et passionnés.

Cette mission est portée par une équipe pédagogique composée d'artistes-enseignants diplômés, dont l'expérience professionnelle et la pratique artistique régulière enrichissent l'enseignement dispensé. Leur engagement garantit un haut niveau de qualité, conformément aux orientations et aux exigences du ministère de la Culture.

Fidèle à ses missions de service public, le Conservatoire Maurice-Ravel encourage le développement des pratiques collectives et de la création artistique, en favorisant les approches pluridisciplinaires et transversales. Orchestres, ensembles instrumentaux, chorales, musique de chambre, compagnies chorégraphiques et ateliers de théâtre constituent autant d'espaces de partage, de rencontre et d'expression.

Lieu ressource et pôle de diffusion artistique, le conservatoire participe pleinement au rayonnement culturel de la Ville. Il contribue à la vitalité de la vie musicale, chorégraphique et théâtrale à travers une saison de spectacles, d'auditions, de concerts et de projets ouverts à tous les publics.

Attentif aux évolutions des pratiques et des esthétiques, il accorde également une place importante à la création contemporaine et à la diversité des formes d'expression artistique. Musiques classiques ou actuelles, répertoires patrimoniaux ou créations nouvelles, danse, théâtre ou art lyrique y trouvent naturellement leur place.

Soucieux de rendre la culture accessible au plus grand nombre, le Conservatoire Maurice-Ravel développe de nombreux partenariats avec les établissements scolaires, les structures culturelles et les acteurs du territoire. Par ses actions menées dans et hors les murs, il affirme la place essentielle de l'éducation artistique et culturelle dans la formation de chaque citoyen et contribue à faire de la culture un véritable vecteur de cohésion et de démocratie culturelle.

CHARTE DU CONSERVATOIRE

LE CONTRAT

Les élèves qui rejoignent le Conservatoire Maurice-Ravel choisissent librement de s'engager dans un parcours artistique exigeant et enrichissant. Ils adhèrent ainsi aux principes pédagogiques et artistiques de l'établissement, ainsi qu'aux règles de vie collective qui favorisent le respect, l'écoute et le partage. La motivation de l'élève, soutenue par l'implication indispensable de sa famille, constitue un facteur essentiel de réussite et d'épanouissement.

L'apprentissage artistique est avant tout une source de plaisir, de découverte et d'expression personnelle. Toutefois, le développement des compétences musicales, chorégraphiques ou théâtrales repose également sur l'assiduité aux cours, la régularité du travail personnel et l'engagement dans la durée.

À partir du premier cycle confirmé (1C1), et sur proposition des enseignants, le conseil d'orientation évalue chaque année le parcours de l'élève, son investissement et ses progrès. Cette évaluation permet de confirmer son orientation, de l'accompagner vers une autre voie plus adaptée à ses aptitudes ou à ses aspirations, ou, le cas échéant, de l'informer de la fin de son cursus. Chaque élève s'engage à fournir un travail personnel régulier, dans le respect des objectifs et des conseils définis par son professeur.

S'inscrire au Conservatoire Maurice-Ravel, c'est également devenir un acteur de la vie culturelle de la Ville. L'enseignement dispensé s'inscrit dans un projet artistique global qui associe apprentissage, pratique collective et ouverture culturelle. À ce titre, la participation aux concerts, spectacles, auditions, représentations et autres manifestations artistiques fait pleinement partie de la formation, que ce soit en qualité d'interprète ou de spectateur.

Enfin, intégrer le conservatoire implique l'adhésion à l'organisation des études et au règlement intérieur de l'établissement. Ces dispositions garantissent la qualité de l'enseignement, le bon fonctionnement de la structure et le respect des droits et devoirs de chacun, dans un cadre propice à l'apprentissage, à la création et à l'épanouissement artistique.

LE RÔLE DE LA FAMILLE

Pour les enfants et les adolescents, la famille joue un rôle essentiel dans la réussite du parcours artistique. Véritable partenaire de l'équipe pédagogique, elle constitue un relais indispensable de l'enseignement dispensé au conservatoire.

Aucune connaissance préalable en musique, en danse ou en théâtre n'est nécessaire pour accompagner un jeune artiste.

L'encouragement, l'intérêt porté à ses progrès, la valorisation de ses efforts et l'attention accordée à son travail quotidien constituent des soutiens précieux tout au long de son apprentissage.

Les parents sont invités à favoriser les conditions nécessaires à une pratique régulière en ménageant, dans l'organisation familiale, un temps dédié au travail personnel. Cette régularité est un élément déterminant de la progression et de l'épanouissement de l'élève. Il est également recommandé de veiller à un équilibre harmonieux entre les différentes activités de l'enfant afin de lui permettre de s'investir pleinement dans son parcours artistique.

Le Conservatoire Maurice-Ravel attache une grande importance à la qualité du dialogue entre les familles, les enseignants et l'administration. Des échanges réguliers permettent de suivre au mieux l'évolution de chaque élève et de l'accompagner dans son parcours. À cet effet, les parents sont invités à consulter régulièrement le carnet de correspondance et à le signer au moins une fois par mois.

Par leur engagement et leur soutien, les familles contribuent pleinement à la réussite du projet pédagogique et artistique de leur enfant et participent, à ses côtés, à une aventure humaine, culturelle et artistique enrichissante.

L'ASSIDUITÉ COMME PREMIER ENGAGEMENT

L'assiduité est une condition essentielle à la qualité de l'apprentissage artistique. Chaque enseignant assure un suivi régulier de la présence et de l'investissement des élèves, qui sont tenus d'être ponctuels et de participer avec régularité à l'ensemble des enseignements inscrits à leur cursus.

La fréquentation assidue des cours constitue un élément important de l'évaluation continue et participe pleinement à la progression de l'élève. La régularité de la présence favorise également la cohésion des groupes et la qualité du travail collectif, particulièrement dans le cadre des pratiques d'ensemble.

En cas d'absence, les familles sont invitées à prévenir le conservatoire dans les meilleurs délais : **hotesses.conservatoire@ville-levallois.fr - 01 47 15 76 76**

Toute absence non signalée fait l'objet d'un message d'information adressé à la famille. En cas d'absences répétées non justifiées, un rappel ou un avertissement pourra être adressé.

Conformément à l'article 12 du règlement intérieur, trois absences consécutives non justifiées ou un nombre d'absences incompatible avec le bon déroulement de la scolarité peuvent conduire la direction à engager une procédure pouvant aller jusqu'à la radiation des effectifs du conservatoire.

Par ailleurs, une absence prolongée en début d'année scolaire ou un abandon du cursus en cours d'année, notamment au troisième trimestre, pourront être considérés comme une démission de l'élève.

Lorsqu'un élève se trouve temporairement dans l'impossibilité de poursuivre sa formation dans des conditions satisfaisantes, une demande d'interruption de scolarité peut être adressée à la direction. Chaque situation est étudiée avec attention. Toutefois, compte tenu des capacités d'accueil de l'établissement et du nombre de demandes dans certaines disciplines, aucune réinscription automatique ne peut être garantie à l'issue de cette période.

Cette organisation vise à garantir à chaque élève les meilleures conditions d'apprentissage et à assurer une gestion équitable des places au sein du Conservatoire Maurice-Ravel.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

LES GRANDES PHASES D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

ÉVEIL ET INITIATION

L'entrée dans le cycle peut être précédée d'une période d'éveil ou d'initiation permettant une approche de la discipline choisie.

Le Conservatoire Maurice-Ravel accueille les enfants en :

- **Initiation musicale** dès l'âge de 4 ans révolus au 31 décembre de l'année civile en cours,
- **Éveil danse** dès l'âge de 5 ans révolus au 31 décembre de l'année civile en cours,
- **Éveil théâtre** (Art dramatique) dès l'âge de 7 ans révolus au 31 décembre de l'année civile en cours.

Les cours sont organisés par cycles successifs de plusieurs années chacun. La durée des cours individuels et collectifs varie en fonction de la discipline et du niveau de l'élève.

Certaines spécificités pédagogiques peuvent s'appliquer aux dispositifs d'initiation instrumentale.

CYCLE 1

Les contenus et les démarches pédagogiques de ce cycle privilégient l'approche sensorielle et corporelle, le développement de la curiosité, ainsi que la construction progressive de la motivation. Ils visent l'acquisition des fondamentaux de la pratique artistique, tant individuelle que collective, en s'appuyant sur l'écoute, la gestuelle, l'expression, l'acquisition d'un vocabulaire adapté et de connaissances correspondant à l'âge et au niveau de développement des élèves.

Dans le domaine musical, la voix peut être choisie comme discipline dominante dans le cadre de la filière Voix.

CYCLE 2

Le deuxième cycle a pour objectif de consolider, approfondir et élargir les acquis du premier cycle. Il permet à l'élève de développer son autonomie artistique et technique, d'enrichir progressivement son répertoire et de renforcer sa capacité à s'inscrire dans des pratiques individuelles comme collectives.

Cette étape du parcours favorise l'affirmation de la personnalité artistique de l'élève, le développement de son esprit d'initiative et de sa créativité, ainsi qu'une meilleure compréhension des langages, des œuvres et des esthétiques propres à sa discipline. Il est ainsi encouragé à adopter une démarche curieuse, ouverte et réfléchie dans son rapport à l'art et à la culture.

À l'issue de ce cycle, l'établissement peut délivrer, selon la discipline concernée :
- le Brevet d'Études Musicales (B.E.M.),
- le Brevet d'Études Chorégraphiques (B.E.C.),
- le Brevet d'Études Théâtrales (B.E.T.).

Ces diplômes attestent de l'acquisition des compétences, connaissances et savoir-faire attendus au terme du deuxième cycle.

CYCLE 3 – CERTIFIANT OU NON CERTIFIANT

Le troisième cycle constitue une phase d'approfondissement et de personnalisation du parcours artistique. Il permet à l'élève de renforcer sa maîtrise technique, d'élargir sa culture et d'affirmer sa personnalité artistique afin de conduire, de manière autonome, un projet cohérent, ambitieux et structuré.

Organisé autour d'un ensemble de modules complémentaires, ce cycle s'inscrit dans un parcours construit en concertation entre l'élève, l'équipe pédagogique et l'établissement. Cette organisation favorise une adaptation du cursus aux besoins, aux aspirations et au projet artistique de chacun, tout en garantissant l'acquisition des compétences attendues à ce niveau.

Le troisième cycle peut être suivi dans un parcours certifiant ou non certifiant, selon les objectifs de l'élève.

À l'issue du troisième cycle certifiant, l'établissement peut délivrer :
- le Certificat d'Études Musicales (C.E.M.),
- le Certificat d'Études Chorégraphiques (C.E.C.),
- le Certificat d'Études Théâtrales (C.E.T.), lorsque cette certification est proposée par l'établissement.

Ces certificats attestent de la maîtrise des compétences artistiques, techniques et culturelles attendues au terme du cursus, ainsi que de la capacité de l'élève à développer une pratique autonome et durable.

ÉTUDES MUSICALES

CONTENU DES CYCLES

1ER CYCLE
DURÉE
3 À 5 ANS

- **Discipline principale**
- **Formation musicale**
- **Pratique collective**

Évaluation continue et examen de fin de 1er cycle → **pour un passage en 2e cycle**

2E CYCLE
DURÉE
3 À 5 ANS

- **Discipline principale**
- **Formation musicale**
- **Pratique collective**

Évaluation continue et examen de fin de 2e cycle → **pour un passage en 3e cycle**

Délivrance du B.E.M.
(Brevet d'Études Musicales)

3E CYCLE certifiant
DURÉE
2 À 4 ANS

- **Discipline principale**
- **Culture musicale** (module à valider en 2 ans)
- **Pratique collective**

Évaluation continue et examen de fin de 3e cycle → **Délivrance du C.E.M.**
(Certificat d'Études Musicales)

3E CYCLE non certifiant
DURÉE
4 ANS maximum

- **Discipline principale**
- **Pratique collective**

Attestation de fin d'études en 3e cycle non certifiant

PRINCIPES SPÉCIFIQUES

Dans le prolongement de la discipline principale, le conservatoire porte une attention particulière aux enjeux spécifiques déclinés ci-dessous, suivant les directives du schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture

Une formation globale

La formation d'un musicien repose sur un parcours d'apprentissage global et cohérent, fondé sur l'interaction permanente entre les différentes disciplines qui composent son cursus. L'acquisition des compétences artistiques, techniques et culturelles s'inscrit ainsi dans une démarche progressive où chaque enseignement contribue à enrichir et à renforcer les autres.

Cette formation s'appuie sur l'articulation étroite entre la pratique instrumentale ou vocale, les pratiques collectives et la formation musicale. Complémentaires et indissociables, ces enseignements participent au développement de l'écoute, de la sensibilité artistique, de l'expression personnelle et de l'autonomie de l'élève.

La formation musicale occupe à ce titre une place essentielle dans le parcours de l'élève. Elle lui permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la compréhension du langage musical, d'affiner ses capacités d'écoute et d'analyse, de développer sa mémoire et sa perception sonore, tout en construisant une culture musicale ouverte à la diversité des répertoires, des styles et des esthétiques.

L'ensemble de ces enseignements concourt à former des musiciens complets, capables de comprendre, interpréter, partager et vivre pleinement leur pratique artistique, tant individuellement qu'au sein d'un collectif.

Pédagogie individuelle et pédagogie de groupe

L'enseignement instrumental et vocal repose sur la complémentarité entre les cours individuels et les pratiques en groupe. Ces deux modalités pédagogiques, également essentielles, participent à chaque étape de la formation de l'élève.

Leur articulation permet de développer à la fois les compétences techniques, l'autonomie, l'écoute et les capacités d'interprétation et de collaboration. La place respective des enseignements individuels et collectifs peut varier selon les disciplines, les niveaux et les besoins pédagogiques de chaque élève.

Le cours d'instrument

L'apprentissage instrumental et vocal associe l'acquisition progressive de compétences techniques propres à chaque discipline à la réalisation de projets artistiques individuels et collectifs.

Dans le respect du projet d'établissement, des orientations du schéma départemental des enseignements artistiques et des principes déontologiques communs à l'ensemble de l'équipe pédagogique, chaque enseignant met en œuvre les méthodes et démarches pédagogiques qu'il juge les mieux adaptées à ses élèves.

L'inscription dans une discipline instrumentale implique que l'élève dispose, dès le début de sa formation, d'un instrument personnel en bon état de fonctionnement lui permettant d'assurer un travail régulier à domicile.

Les pratiques collectives

Les pratiques collectives occupent une place essentielle dans le parcours de formation. Par les projets artistiques qu'elles permettent de réaliser, elles donnent tout son sens à l'apprentissage en offrant à l'élève l'occasion de partager, d'enrichir et de mettre en valeur sa pratique au sein d'un collectif.

Elles favorisent le développement de l'écoute, de la créativité, de l'autonomie et du sens des responsabilités, tout en préparant l'élève à l'expérience de la scène. Le Conservatoire privilégie les ensembles instrumentaux et vocaux, proposés sous des formes variées et adaptées aux différents niveaux, esthétiques et parcours des élèves.

Formation musicale et Culture musicale

La formation musicale constitue un pilier fondamental de l'enseignement au conservatoire. Complémentaire de la pratique instrumentale ou vocale, elle développe l'écoute, la mémoire, le déchiffrage, la compréhension du langage musical, ainsi que les connaissances théoriques, analytiques et culturelles indispensables à la formation du musicien.

À travers des activités variées telles que le chant, l'écoute, le jeu instrumental et l'analyse d'œuvres, elle apporte à l'élève les outils nécessaires à une pratique autonome et à une interprétation éclairée. Cours collectif par excellence, elle favorise les échanges entre élèves issus de disciplines différentes et contribue à la découverte de la diversité des répertoires et des esthétiques.

Le Conservatoire Maurice-Ravel est également une « école du spectateur ». À ce titre, il veille à développer la curiosité artistique des élèves, à encourager la découverte des œuvres et du spectacle vivant, et à leur permettre de construire progressivement un regard sensible, éclairé et critique sur les pratiques artistiques.

La voix

La pratique vocale occupe une place importante au sein du Conservatoire Maurice-Ravel. Présente sous différentes formes tout au long du cursus, elle constitue un outil de formation essentiel pour l'ensemble des musiciens, contribuant notamment au développement de l'écoute, de la justesse, de la mémoire et de l'expression musicale.

Elle peut également être choisie comme discipline principale dès le plus jeune âge, dans le cadre d'un parcours spécifique permettant à l'élève de développer pleinement ses compétences vocales et artistiques.

TEMPS DE COURS ET TEMPS DE TRAVAIL

Temps de cours hebdomadaire

	Éveil-Initiation	1er Cycle	2e Cycle	3e Cycle certifiant	3e Cycle non certifiant
Discipline principale (instrument ou voix)	15 min / 30 min (cordes)	20 à 30 min / 40 à 45 min (cordes)	40 à 45 min	45 min à 1h	30 min
Formation Musicale / Culture musicale	50 min	1h	1h à 1h30	2h	-
Pratique collective	-	30 min à 1h	1h30	2h	2h

Temps de travail personnel recommandé

	Éveil-Initiation	1er Cycle	2e Cycle	3e Cycle certifiant	3e Cycle non certifiant
Discipline principale (instrument ou voix)	10 à 20 min par jour	15 à 30 min par jour	30 à 45 min par jour	45 min à 1h par jour	45 min à 1h par jour
Formation Musicale / Culture musicale	2 x 5 min par semaine	2 x 5 à 10 min par semaine	2 x 10 à 15 min par semaine	Travail de recherche	-

ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

CONTENU DES CYCLES

1ER CYCLE
DURÉE
3 À 5 ANS

- **Esthétique principale**

Évaluation continue et examen de fin de 1er cycle → **pour un passage en 2e cycle**

2E CYCLE
DURÉE
3 À 5 ANS

- **Esthétique principale**
- **Approche de la Formation musicale danseur/Culture chorégraphique**

Évaluation continue et examen de fin de 2e cycle → **pour un passage en 3e cycle**

Délivrance du B.E.C.
(Brevet d'Études chorégraphiques)

3E CYCLE certifiant
DURÉE
2 À 4 ANS

- **Esthétique principale**
- **Formation musicale danseur/Culture chorégraphique**
  (module à valider en 2 ans)
- **Esthétique optionnelle**
  (module à valider en 2 ans)

Évaluation continue et examen de fin de 3e cycle → **Délivrance du C.E.C.**
(Certificat d'Études chorégraphiques)

3E CYCLE non certifiant
DURÉE
4 ANS maximum

Esthétique principale

Attestation de fin d'études en 3e cycle non certifiant

PRINCIPES SPÉCIFIQUES

Éveil et initiation

La pédagogie de la danse repose sur l'acquisition progressive des fondamentaux techniques et artistiques de la discipline. Elle favorise le développement de l'expression corporelle, de la sensibilité artistique et de la créativité, dans le respect de soi, des autres et du travail collectif.

À travers des propositions d'exploration, d'improvisation et de création, l'élève développe sa conscience du corps, son rapport à l'espace et au temps, sa musicalité, sa coordination ainsi que la qualité et la dynamique du mouvement. Ces apprentissages contribuent à la construction d'un langage corporel personnel et à l'épanouissement de chaque danseur.

Formation chorégraphique

Du 1er au 3e cycle, les cours de danse accompagnent les élèves dans le développement progressif d'un langage chorégraphique personnel, de plus en plus riche et nuancé, tant sur le plan technique qu'artistique.

Au fil de leur parcours, les danseurs approfondissent leur maîtrise de l'esthétique choisie, qu'il s'agisse de la danse classique, jazz, contemporaine ou des claquettes. Ils découvrent également le répertoire chorégraphique, participent à des ateliers de création et expérimentent les exigences et les richesses du travail collectif.

L'année est ponctuée par un spectacle de danse, temps fort de la vie du conservatoire, qui permet aux élèves de partager avec le public le fruit de leur travail et de leur engagement artistique.

TEMPS DE COURS ET TEMPS DE TRAVAIL

Temps de cours hebdomadaire

	Éveil-Initiation	1er Cycle	2e Cycle	3e Cycle certifiant	3e Cycle non certifiant
Esthétique principale	1h	1h à 2h	1h à 3h	4h à 6h	2h à 3h
Esthétique optionnelle	-	-	-	1h30 à 3h	-
Formation Musicale danseur / Culture chorégraphique	-	Inclus dans le cours	Inclus dans le cours	1h30	-

Le travail personnel consiste en la réalisation, entre les cours, d'exercices donnés par les professeurs.

ÉTUDES THÉÂTRALES

CONTENU DES CYCLES

ÉVEIL 1
7-8 ANS

ÉVEIL 2
9-10 ANS

INITIATION 1
10-12 ANS

INITIATION 2
13-15 ANS

À PARTIR DE 16 ANS

1ER CYCLE
DURÉE
1 À 2 ANS

- Théâtre
- Approche de la Culture théâtrale

Évaluation continue et examen de fin de 1er cycle → pour un passage en 2e cycle

2E CYCLE
DURÉE
2 ANS

- Théâtre
- Culture théâtrale

Évaluation continue et examen de fin de 2e cycle → pour un passage en 3e cycle

Délivrance du B.E.T.
(Brevet d'Études Théâtrales)

3E CYCLE certifiant
DURÉE
1 À 2 ANS

- Théâtre
- Culture théâtrale
- Formation musicale comédien
- Projet personnel

Évaluation continue et examen de fin de 3e cycle → **Délivrance du C.E.T.** (Certificat d'Études Théâtrales)

3E CYCLE non certifiant
DURÉE
4 ANS maximum

- Théâtre
- Culture théâtrale

Attestation de fin d'études en 3e cycle non certifiant

PRINCIPES SPÉCIFIQUES

La classe de Théâtre - Art dramatique propose un parcours de formation structuré permettant la découverte, l'apprentissage et l'approfondissement des arts de la scène. Son ambition est de transmettre les fondamentaux du jeu théâtral et de l'expression dramatique, afin de permettre à chacun de s'épanouir dans une pratique amateur de qualité ou de préparer une orientation vers un établissement d'enseignement supérieur spécialisé.

Accessible dès l'âge de 7 ans, elle accueille également des élèves adultes, dans la limite des places disponibles, leur offrant l'opportunité de développer leur créativité, leur confiance en eux et le plaisir du jeu collectif.

Éveil

L'éveil théâtral favorise la découverte de l'expression scénique à travers la prise de conscience du corps et de l'espace, l'écoute du groupe, l'improvisation et la lecture expressive de textes. Ces premières expériences permettent à l'enfant de développer son imagination, sa concentration et son aisance dans la relation aux autres.

Initiation

L'initiation approfondit les premiers apprentissages en abordant le travail de la voix, de la respiration, du corps en mouvement et de l'occupation de l'espace scénique. L'élève y découvre les bases du jeu théâtral et les exigences du travail collectif.

Formation Théâtre-Art dramatique

Organisé en cycles, le cursus de Théâtre - Art dramatique vise l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à une pratique autonome et artistique du théâtre. Il associe travail corporel et vocal, techniques d'interprétation, improvisation, ateliers de création, écoute et travail de groupe.

Les élèves explorent des textes classiques et contemporains, découvrent les différents styles de jeu, abordent la construction d'un personnage et développent leur culture théâtrale. L'ensemble de ces apprentissages leur permet d'affirmer leur personnalité artistique et leur capacité à s'engager dans un projet de scène.

L'année est ponctuée par une ou plusieurs représentations publiques, offrant aux élèves l'occasion de partager avec le public le fruit de leur travail et de leur engagement artistique.

TEMPS DE COURS ET TEMPS DE TRAVAIL

Temps de cours hebdomadaire

	Éveil	Initiation	1er Cycle	2e Cycle	3e Cycle certifiant	3e Cycle non certifiant
Théâtre	0h45	1h à 1h30	2h	3h	4h	2h
Culture théâtrale	-	-	Inclus dans le cours	Inclus dans le cours	Inclus dans le cours	Inclus dans le cours
Formation Musicale comédien	-	-	-	-	1h	-
Projet personnel	-	-	-	-	1h	-

Le travail personnel consiste en la lecture et l'apprentissage, entre les cours, des textes donnés par les professeurs.

ÉVALUATIONS ET EXAMENS

L'ORGANISATION DES ÉVALUATIONS ET DES EXAMENS

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation adaptée à ses objectifs pédagogiques. Celle-ci repose sur un contrôle continu, des évaluations intermédiaires en cours de cycle et, le cas échéant, un examen de fin de cycle.

La participation aux évaluations et aux examens est obligatoire. Toute absence non justifiée peut entraîner le maintien dans le cycle en cours ou, selon les situations, mettre fin à la scolarité de l'élève.

À l'issue de chaque cycle, le jury, en lien avec l'équipe pédagogique, se prononce sur la poursuite du parcours de l'élève. Cette décision peut conduire à l'admission dans le cycle supérieur, à une prolongation du cycle afin de consolider certains acquis, à une réorientation ou à la fin des études. Les modalités de validation et les distinctions attribuées sont précisées dans le tableau des récompenses figurant à la page suivante.

Une réorientation peut également être envisagée en cours de cursus, notamment durant les premières années de formation. Dans ce cas, la direction réunit le Conseil d'orientation afin d'examiner la situation de l'élève et de définir les solutions les plus adaptées à son profil et à son projet.

Dans les spécialités Musique, Danse et Théâtre, les examens de fin de cycle peuvent prendre la forme d'épreuves publiques. Ils se déroulent devant un jury composé du directeur de l'établissement ou de son représentant, ainsi que d'au moins un professionnel qualifié extérieur à l'établissement.

En dehors des examens de fin de cycle, l'évaluation continue constitue l'outil principal de suivi des apprentissages et de mesure des progrès réalisés. Toutefois, afin de garantir la cohérence des parcours et des groupes de niveau, la Formation musicale fait l'objet d'évaluations annuelles complémentaires.

L'ensemble des résultats, appréciations et validations est consigné dans le dossier de scolarité de l'élève. Accessible à l'administration et aux enseignants, ce dossier permet d'assurer un suivi individualisé du parcours et de l'acquisition progressive des compétences attendues.

LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu permet d'apprécier la progression de l'élève tout au long de son parcours. Il prend en compte :

l'investissement et les acquis observés lors des cours ;

les objectifs pédagogiques fixés par les enseignants et leur réalisation ;

les appréciations consignées dans la fiche de suivi pédagogique transmise aux familles ;

la participation aux concerts, auditions, spectacles et plus généralement aux projets artistiques proposés par l'établissement.

RÉCOMPENSES

Mention	Récompense
• Très Bien à l'Unanimité avec les Félicitations du jury • Très Bien à l'Unanimité • Très Bien • Bien	Passage dans le cycle supérieur
• Assez Bien	Renforcement des acquis dans le cycle actuel ou Fin des études ou Entrée en 3e cycle non-certifiant (exclusivement à l'issue de l'examen de fin de 2e cycle)
• Insuffisant	Renforcement des acquis dans le cycle actuel ou Fin des études

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

PARCOURS PERSONNALISÉ

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le conservatoire s'engage à rendre accessibles ses enseignements à tous les publics.

Conformément aux orientations du Schéma National d'Orientation Pédagogique, les élèves en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques bénéficient d'un accompagnement visant à leur garantir un accès équitable à la formation artistique.

L'inscription dans le cursus d'études initial est privilégiée chaque fois que possible. Lorsque les besoins de l'élève le nécessitent, un parcours personnalisé peut être mis en place afin d'adapter les modalités d'apprentissage à sa situation, tout en favorisant son épanouissement artistique, son autonomie et sa participation à la vie du conservatoire.

ORGANISATION DU PARCOURS

Le parcours personnalisé est élaboré en concertation avec l'élève, sa famille, l'équipe pédagogique et, le cas échéant, les partenaires éducatifs, médicaux ou médico-sociaux concernés.

Les adaptations peuvent porter sur :

le contenu et les objectifs pédagogiques ;

le rythme de progression ;

les conditions d'enseignement ;

les pratiques collectives ;

les modalités d'évaluation ;

la durée du parcours.

Chaque parcours fait l'objet d'un suivi régulier afin d'assurer son adéquation avec les besoins et les progrès de l'élève.

ÉVALUATIONS ET VALIDATION

L'évaluation prend en compte les objectifs définis dans le cadre du parcours personnalisé et valorise les progrès réalisés par l'élève.

Selon le parcours suivi, une attestation de suivi ou de fin de parcours peut être délivrée par l'établissement.

LIVRET D'ACQUISITIONS

Ce livret vise à détailler les acquisitions progressives attendues par cycle pour chaque département d'enseignement.

Il a pour vocation de clarifier les objectifs pédagogiques, techniques et artistiques à atteindre, tout en offrant un cadre de référence commun aux élèves, aux enseignants et aux familles.

Ces repères, adaptés à chaque instrument ou discipline, permettent de suivre la progression de l'élève et d'accompagner son parcours musical de manière cohérente et structurée.

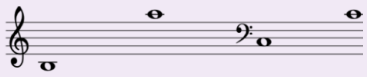
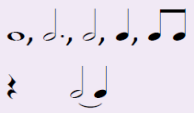
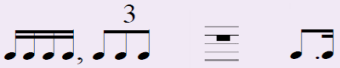
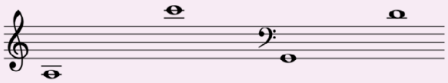
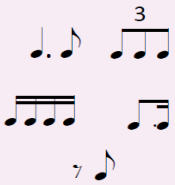
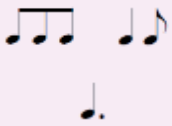
MUSIQUE

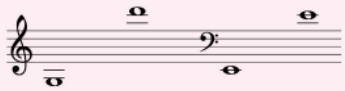
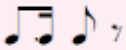
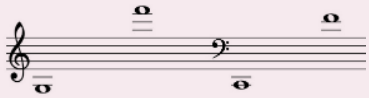
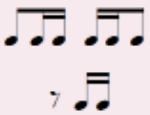
Éveil musical

Développer la curiosité, l'expression et l'imagination	• Prendre conscience des phénomènes sonores qui nous entourent (nature, animaux, environnement, …) • "Livret-passeport" contenant des coloriages en rapport avec la musique
Découverte du monde des sons	• Découverte des instruments • Découverte du vocabulaire musical
L'écoute	• Écoute de l'importance du silence • Découverte des paramètres musicaux (hauteur, durée, force des sons…) • Chant • Mémorisation/imitation
L'expression corporelle	• Découverte des rythmes et de la pulsation par le jeu, les percussions corporelles • Créativité sonore : jeux vocaux (parler, chanter, rire, chuchoter, murmurer…) • Se positionner dans l'espace • Développer la motricité par le jeu

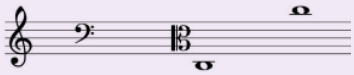
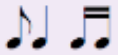
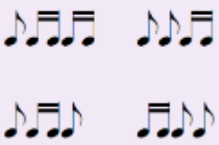
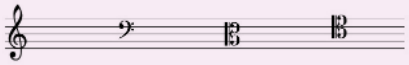
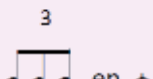
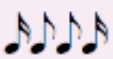
Formation musicale

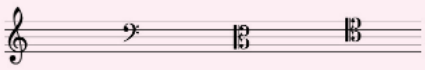
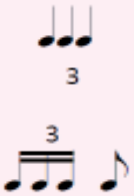
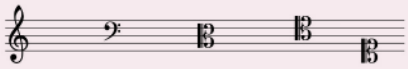
CYCLE 1

<table>
<tr><th></th><th></th><th colspan="2">ACQUIS</th><th>EN COURS D'ACQUISITION</th></tr>
<tr><td rowspan="3">1C1</td><td>Lecture de notes</td><td colspan="2">Horizontale
</td><td>Verticale
Secondes et tierces dans la même clé</td></tr>
<tr><td>Rythme</td><td></td><td>Mesures
2/4 et 3/4</td><td></td></tr>
<tr><td>Théorie-Analyse</td><td colspan="2">• Portée
• Clés
• Figures de notes
• Figures de silences
• Chiffrage de la mesure
• Valeurs pointées
• Liaisons de rythme et de phrasé
• Ponctuation
• Nuances
• Altérations
• Intervalles : secondes, tierces
• Familles d'instruments</td><td>• Intervalles
• Gamme de DO M avec demi-tons
• Degrés de la gamme : tonique/ dominante
• Indications de mouvements
• Signes de reprise</td></tr>
<tr><td rowspan="3">1C2</td><td>Lecture de notes</td><td colspan="2">Horizontale

Verticale jusqu'à trois notes dans la même clé</td><td></td></tr>
<tr><td>Rythme</td><td>Mesures binaires 4/4

Anacrouse</td><td>Mesures ternaires 6/8

Anacrouse</td><td>3/8</td></tr>
<tr><td>Théorie-Analyse</td><td colspan="2">• Intervalles
• Degrés de la gamme : tonique/ dominante</td><td>• Noms des degrés gamme
• Notion de cadence suspensive ou conclusive
• Notion d'époque musicale</td></tr>
</table>

		ACQUIS		EN COURS D'ACQUISITION
1C3	**Lecture de notes**	**Horizontale et verticale** jusqu'à trois notes 		
	Rythme	**Mesures binaires**  Liaisons Anacrouse  Contretemps	**Mesures ternaires**  Liaisons	
	Théorie-Analyse	• Contretemps • Degrés de la gamme • Intervalles		• Syncopes • Accords parfaits • Cadences
1FC	**Lecture de notes**	**Horizontale et verticale** jusqu'à quatre notes 		
	Rythme	**Mesures binaires**  Syncopes  Anacrouse 	**Mesures ternaires** **9/8** Anacrouse 	
	Théorie-Analyse	• Cadence parfaite / demi-cadence • Accords parfaits • Tonalités "simples" (Do M, Fa M, Sol M) • Intervalles simples avec qualification • (M, m, J) • Périodes musicales plus définies		• Accords parfaits notion renversement • Toutes tonalités

CYCLE 2

		ACQUIS		EN COURS D'ACQUISITION
2C1	**Lecture de notes**	**Horizontale et verticale** jusqu'à cinq notes 		• Clé d'Ut 4
	Rythme	**Mesures binaires** **2/2**  Syncopettes	**Mesures ternaires** **12/8** 	
	Théorie-Analyse	• Cadence parfaite / demi-cadence • Accords parfaits avec renversements • Tonalités • Intervalles avec qualification		• Chiffrages d'accords parfaits • Tons voisins • Modulations
2C2	**Lecture de notes**	**Horizontale et verticale** jusqu'à six notes 		
	Rythme	**Mesures binaires** Décomposition **4** **8**     Anacrouse	**Mesures ternaires**  	
	Théorie-Analyse	• Intervalles, qualifications, compositions • Accords parfaits chiffrages • Tons voisins •Modulations simples		• Accord de septième de dominante état fondamental • Cadences • Analyse : plan, recherche de tonalités

		ACQUIS		EN COURS D'ACQUISITION
2C3	**Lecture de notes**	**Horizontale et verticale** jusqu'à six notes 		
	Rythme	**Mesures binaires** Décomposition Tempo à la croche 	**Mesures ternaires** **3/4** et **3/8** à un temps	
	Théorie-Analyse	• Ornements • Accord de septième de dominante état fondamental • Textes analyse, plan et modulations		• Analyse : formes • Chiffrages accord de septième de dominante
2FC	**Lecture de notes**	**Horizontale et verticale** jusqu'à sept notes, en parcours, avec transposition 		
	Rythme	**Mesures binaires** **5/8** et **5/4** Toutes syncopes ou contretemps Quintolets	**Mesures ternaires** **6/4** et **12/8**	
	Théorie-Analyse	• Transposition • Accords de septièmes (dominante, espèces) • Analyse auditive • Formes simples		

CYCLE 3

Culture musicale	• Travail sur les grandes époques musicales : étude des compositeurs et œuvres représentatifs • Analyse de partitions • Contextualisation historique et musicale • Découverte du patrimoine musical • Commentaires d'écoute	• Étude approfondie d'un compositeur • Étude approfondie d'une œuvre • Thème en rapport avec la saison artistique • Thème couvrant différentes époques et styles musicaux

Cordes : violon, alto, violoncelle et contrebasse

CYCLE 1

Objectifs techniques

- Posture saine, souple et détendue
- Écoute et correction de l'intonation
- Initiation aux doubles cordes
- Initiation au vibrato
- Qualité du son : tenue et direction d'archet
- Articulations de base : détaché, lié, martelé, staccato, spiccato
- Nuances : dosage vitesse, poids et longueur d'archet

Violon et alto	Violoncelle	Contrebasse
• 1ère et 3e positions avec différents schémas de doigts • Démanchés fluides et anticipés	• 4 premières positions et ½ positions • Extensions avant et arrière • Harmoniques	• Position des doigts (1, 2, 4) • Repère de quintes dans le col de cygne (ré-la) • Connaissance des notes jusqu'au sol aigu • Notes adjacentes jusqu'au col de cygne (au moins sur sol et ré) • Démanchés (tierces) souples • Tenue de l'instrument en équilibre • Réglage hauteur de pique • Pizzicato avec archet dans la main

Objectifs artistiques

Les débuts de l'interprétation

- Apprendre à décoder et respecter une partition : armure, mesure, coups d'archet et doigtés, indications de nuances, de tempi, d'articulations, de caractères
- Découverte des pratiques collectives : apprendre à suivre les gestes et indications d'un chef ; développer la capacité à écouter les autres et à se repérer en jouant sa propre partie
- Se familiariser avec la scène dès le début de l'apprentissage en multipliant les expériences scéniques
- Conscience rythmique : capacité à donner un départ et jouer sur une pulsation commune

Poser les bases de l'autonomie

- Acquisition d'une méthodologie de travail : travail personnel structuré et régulier, prise en compte des consignes, apprentissage d'une palette d'exercices techniques permettant à l'élève d'utiliser les exercices appropriés pour surmonter une difficulté
- Apprendre à accorder son instrument avec les tendeurs
- Initiation au déchiffrage

CYCLE 2

Objectifs techniques

- Approfondissement des acquis du 1er Cycle
- Engagement
- Diversification des coups d'archet et des modes de jeu
- Maitrise du vibrato (lent, rapide, expressif)
- Développement de l'agilité/vélocité

Violon et alto	Violoncelle	Contrebasse
• 7 positions • Maîtrise du son : pression, vitesse, contact, place d'archet	• 7 positions et position du pouce	• Solidifier main gauche • 7 positions et position du pouce • Démanchés longues distances • Alternance pizzicato – archet • Jeu assis

Objectifs artistiques

Développer le musicien et l'interprète

- Apprendre à construire une interprétation et à adapter son jeu instrumental en fonction de l'époque, du caractère et des indications du compositeur
- Analyse plus approfondie du texte musical : étude de la partition de piano ou du conducteur pour connaître la partition dans sa globalité
- Connaissance de l'histoire de la facture instrumentale et des grands interprètes

Consolider l'autonomie

- Développement d'une méthodologie de travail : écoute active, utilisation de solutions/exercices adaptés aux difficultés rencontrées, recherche de doigtés, recherche et écoute de sources audio et vidéo d'une œuvre étudiée (YouTube, Spotify…)
- Travail du déchiffrage pour développer la capacité à déchiffrer une pièce simple en respectant le texte
- Pratiques collectives : capacité à écouter et à jouer en interaction avec ses partenaires, développer la capacité à mener une répétition de musique de chambre de façon autonome et constructive, engagement actif dans la dynamique des projets collectifs de l'établissement
- Savoir s'accorder et changer ses cordes

CYCLE 3

Objectifs techniques

- Développer vélocité, technique d'archet et connaissance précise du manche
- Acquérir une palette étendue de couleurs, nuances et vibratos pour adapter le jeu et la prise de son au répertoire et à l'esthétique
- Choisir de manière autonome ses doigtés et coups d'archet

Objectifs artistiques

Devenir un musicien amateur autonome et accompli

- Aborder le grand répertoire
- Engagement actif au sein des différents projets artistiques menés au conservatoire et sur le territoire
- Cultiver l'intérêt pour d'autres formes d'arts et d'esthétiques en participant à des ateliers de jazz, d'improvisation, de composition, de musique ancienne, de danse, de théâtre…
- Apprendre à conduire un projet artistique personnel de manière autonome : définir une thématique, concevoir un programme musical et artistique cohérent, la formation instrumentale, le nombre d'intervenants, concevoir un rétroplanning, définir et gérer les besoins matériels…
- Définir (avec l'aide du professeur) son projet personnel en tant que futur musicien amateur et rechercher les structures correspondant au projet souhaité
- Participer à des stages et des projets en dehors du conservatoire
- Être capable de faire travailler un élève de 1er cycle

Bois : flûte, hautbois, clarinette, basson et saxophone

CYCLE 1

Objectifs techniques	• Aisance corporelle : posture stable et tonique, ancrage au sol, tenue de l'instrument, jeu assis et debout • Respiration abdominale • Qualité du son : stabilité de l'embouchure, contrôle de la vitesse de l'air, maîtrise de l'articulation et du geste de la langue, qualité d'intonation • Connaissance des doigtés du registre basique de l'instrument
Objectifs artistiques	• Pulsation intérieure • Appropriation du langage musical : notions de mode, tonalité, armure, mesure, nuances, tempo, articulations, caractère, structure, etc. • Approche des différents répertoires • Développement de la créativité et de l'imaginaire. Approche de l'improvisation • Découverte du jeu à plusieurs : écoute, départs, pulsation commune, rôle de chacun • Développement de l'écoute active de soi • Aisance au déchiffrage simple • Mise en place d'une méthode de travail

CYCLE 2

Objectifs techniques	• Connaissance et exploitation des principales possibilités de l'instrument : ambitus, vibrato, modes de jeu, etc. • Travail approfondi de la sonorité • Maîtrise de la respiration abdominale • Aisance technique par le travail de gammes, d'exercices et d'études • Endurance
Objectifs artistiques	• Approche stylistique des différents courants musicaux • Découverte du répertoire spécifique à l'instrument • Analyse des œuvres, choix d'interprétation et engagement musical : acquisition d'outils pour situer les œuvres dans leur contexte culturel et adapter son interprétation en conséquence • Augmentation de l'exigence • Développement et rigueur de la méthode de travail

CYCLE 3

Objectifs techniques	• Perfectionnement de la technique instrumentale : vélocité, virtuosité, doigtés de correction et de trilles, capacité à varier la couleur sonore, maîtrise du timbre, précision de l'intonation, etc. • Pratique des autres instruments de la famille
Objectifs artistiques	• Travail du "grand répertoire" de l'instrument • Ouverture à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains • Méthodologie de travail autonome et réfléchie • Capacité à faire des choix musicaux et à expliciter ses options d'interprétation

Cuivres : trompette, cor, trombone et tuba

CYCLE 1

Objectifs techniques	• Tessiture développée et maîtrisée sur deux octaves • Maîtrise du son, des différentes nuances • Maîtrise des différentes articulations, legato, détaché • Installation du phrasé et de la musicalité • Précision et fluidité du bras ou des doigts
Objectifs artistiques	• Pulsation maîtrisée • Rythmes maîtrisés en binaire ou ternaire jusqu'aux croches ainsi que les différentes formules binaires de 4 doubles • Capacité à déchiffrer : par exemple, décomposer un rythme que l'on ne connaît pas pour pouvoir le mettre en place • Lecture fluide sur toute la tessiture de l'instrument • Savoir construire sa propre « chauffe » • Savoir organiser son travail et travailler régulièrement • Ouverture aux différentes esthétiques • Jouer en ensemble de différentes tailles et dans différents contextes • Éveiller sa curiosité et sa culture musicales en allant aux concerts, aux spectacles, en et hors les murs

CYCLE 2

Objectifs techniques	• Capacité à travailler en autonomie • Développement de la tessiture • Travail des gammes • Attention portée sur la justesse • Endurance
Objectifs artistiques	• Pratique des différentes esthétiques, régulièrement ou sous forme d'ateliers • Multiplier les expériences collectives • Étoffer sa culture artistique

CYCLE 3

Objectifs techniques	• Développement d'un son personnel • Lecture à vue fluide, transposition, travail d'orchestre avancé
Objectifs artistiques	• Répertoire exigeant (œuvres de concours, grandes études) • Interprétation stylistique fine • Aptitude à passer des auditions / concours

Percussions

CYCLE 1

Objectifs techniques	• Tenue correcte des baguettes et posture adaptée • Rudiments caisse claire : roulé, frisé, coups simples/doubles/moulins • Initiation claviers 2 baguettes (xylophone, marimba) • Premiers éléments aux timbales : accordage simple, coups isolés • Découverte percussions d'orchestre (triangle, cymbales, tambourin…) • Lecture rythmique valeurs simples et composées • Respect du tempo et nuances de base (p, mf, f) • Posture stable et détendue devant l'instrument • Prise de conscience des appuis au sol et appuis corporels • Coordination simple mains-pieds • Déplacements de base entre instruments proches • Latéralité et symétrie gestuelle
Objectifs artistiques	• Début du jeu en ensemble • Développement de l'oreille interne et mémoire musicale • Interprétation de pièces courtes avec accompagnement • Écoute de base des autres musiciens et maintien du tempo commun • Suivi d'un chef ou leader rythmique

CYCLE 2

Objectifs techniques	• Maîtrise élargie des rudiments de caisse claire • Claviers 2 et 4 baguettes • Rudiments timbales • Techniques spécifiques aux instruments d'orchestre • Lecture rythmique complexe (changements mesures, mesures composées, etc. • Initiation à l'improvisation rythmique • Coordination fine mains-pieds dans rythmes complexes • Fluidité dans les changements d'instruments à courte distance • Gestion de l'espace scénique en ensemble • Souplesse et optimisation du geste
Objectifs artistiques	• Interprétation d'œuvres variées • Jeu en orchestre et musique de chambre • Gestion des équilibres et nuances étendues (pp à ff), précision des articulations • Autonomie dans la préparation d'une œuvre

CYCLE 3

Objectifs techniques	• Maîtrise complète : caisse claire, claviers, timbales, percussions d'orchestre • Gestion de la polyrythmie et métriques irrégulières • Maîtrise des déplacements rapides entre instruments en contexte orchestral • Endurance et précision
Objectifs artistiques	• Interprétation expressive et respectueuse des différents styles • Analyse de partition et choix interprétatifs assumés • Capacité à diriger ou guider un ensemble musical • Utilisation fine de l'écoute pour l'interprétation collective

Piano

CYCLE 1

Objectifs techniques	• Adopter une position naturelle favorisant une disponibilité motrice et un jeu détendu • Ressentir et mettre en mouvement les différentes parties du corps qui participent au jeu pianistique • Développer l'indépendance et l'agilité des doigts • Maîtriser une palette de nuances et d'articulations simples • Acquérir une certaine indépendance des mains : nuances, articulations, rythmes • Savoir utiliser la pédale de droite de façon élémentaire
Objectifs artistiques	• Relier le geste au discours musical • Rechercher l'autonomie en mettant en œuvre une méthodologie de travail • Développer l'écoute et pouvoir chanter le chant ou la basse du morceau • Savoir exécuter de mémoire certains morceaux demandés • Développer une culture musicale en abordant des œuvres de styles et d'époques variés • Jouer en public et s'insérer dans une pratique collective

CYCLE 2

Objectifs techniques	• Consolider les acquis posturaux du premier cycle • Consolider les acquis rythmiques du premier cycle (stabilité de la pulsation, changement de tempo, de carrure, ralentir, accélérer …) • Compréhension et appropriation des grands principes de la technique du jeu pianistique en y intégrant les notions de tension/détente, de souplesse, de tonicité, de mobilité, de gestion du poids du bras • Compréhension du texte et adéquation entre celle-ci et sa réalisation gestuelle : la technique au service de la musique • Indépendance des mains et synchronisation • Polyphonie à 2 voix au moins et polyphonie interne à une main • Maîtrise de l'emploi des pédales • Acquisition d'une certaine vélocité • Avoir abordé toutes les époques du répertoire pianistique et s'être constitué une palette sonore propre aux styles abordés
Objectifs artistiques	• Apprendre à construire une interprétation et à adapter son jeu instrumental en fonction des époques, esthétiques et indications du compositeur • Pouvoir exécuter une lecture à vue d'une pièce de fin de premier cycle grâce à une pratique régulière du déchiffrage • Construire sa méthodologie de travail en développant son auto-évaluation et son autonomie dans la recherche de solutions • Pratique obligatoire de la musique d'ensemble • Exécution de mémoire d'un programme comportant plusieurs œuvres • Multiplier les participations aux différents projets pédagogiques • Aiguiser sa curiosité musicale et élargir sa culture musicale

CYCLE 3

Objectifs techniques	• Consolider les acquis et prérequis du 2ème cycle • Développer sa conscience corporelle : savoir utiliser son corps au service de sa pratique pianistique • Acquis rythmiques : polyrythmie, métrique complexe • Développer vélocité et endurance
Objectifs artistiques	• Savoir gérer son programme, son temps de travail et affiner ses goûts artistiques • Construire et mener son projet personnel artistique • Encadrer une séance de musique de chambre et accompagner un élève de 1er cycle • Se confronter à un répertoire exigeant sur les plans musical et technique • Intégrer la musique d'ensemble comme pratique complémentaire à celle de soliste • Élargir son répertoire de musique de chambre • Participer activement à des projets transversaux • Diversifier sa pratique artistique, dans et hors les murs

Instruments polyphoniques

CYCLE 1

	Guitare classique	Harpe	Accordéon	Orgue
Objectifs techniques	• Découverte sonorités • Maîtrise posturale • Techniques de base : buté, pincé • Main gauche jusqu'à la 5e position • Coordination MD MG • Travail du legato • Introduction polyphonie • Arpèges et accords • Mélodie accompagnée	• Approche sensorielle • Savoir ajuster la hauteur du siège • Position stable et détendue • Lecture fluide clés de sol et de fa • Utilisation progressive de tous les doigts • Développement mobilité et doigtés • Initiation aux tournes de pouces • Accords	• Travail postural • Découverte mécanique, soufflet, claviers • Coordination MD MG • Notions spécifiques à l'accordéon	• Découverte sonorités et fonctionnement • Coordination pieds-mains
Objectifs artistiques	• Initiation à l'interprétation • Capacité jeu par cœur • Développement son personnel avec ou sans ongle	• Découverte du répertoire • Exploration des styles • Sensibilisation à l'improvisation		

CYCLE 2

	Guitare classique	Harpe	Accordéon	Orgue
Objectifs techniques	• Barrés 6 cordes • Liaisons frappées et tirées • Démanchés • Harmoniques	• Dosage de l'appui • Gestion de la prise de corde • Maîtrise des leviers ou du pédalier • Fluidité déplacements • Accords plaqués, arpégés et brisés • Capacité à tourner rapidement pouces • Gammes à 4 doigts • Octaves et harmoniques	• Renforcement indépendance • Utilisation fluide soufflet • Visualisation clavier • Développement du toucher	• Conscience du corps dans l'espace • Connaissance simple des jeux • Utilisation boîte expressive
Objectifs artistiques	• Travail approfondi phrasé • Découverte large répertoire • Initiation à l'improvisation	• Développement de l'autonomie • Initiation à l'accompagnement d'une mélodie simple	• Approfondissement théorie (accords, tonalités, gammes) • Introduction répertoire plus exigeant • Interprétation personnelle	• Découverte partitions graphiques, en neumes, etc. • Capacité à suivre ou diriger un autre musicien • Initiation à la basse continue

CYCLE 3

Objectifs techniques	• Maîtrise approfondie de la technique acquise en Cycle 2 • Travail sur l'endurance et la précision • Approfondissement des modes de jeux • Conscience du lien entre le geste et le son
Objectifs artistiques	• Recherche d'autonomie dans les choix d'interprétation • Développement de l'identité musicale et artistique • Élargissement du répertoire abordé • Travail sur la prestation scénique

Jazz

CYCLE 1

	Trompette	Saxophone	Guitare	Piano	Basse Contrebasse	Batterie
Objectifs techniques	• Posture • Conscience corporelle • Émission son • Rythmes simples • Initiation à l'improvisation	• Posture • Ancrage au sol • Respiration abdominale • Stabilité embouchure • Contrôle vitesse d'air • Doigtés registre étendu	• Posture • Notes et accords parfaits • Gammes pentatoniques (2e position)	• Chiffrage américain niveau 1 (1, 3, 5, 7, 9,11,13) • Voicings tétrades non enrichis • Déchiffrage jazz niveau I	• Chiffrage américain niveau 1 (1, 3, 5, 7, 9, 11, 13) • Voicings tétrades non enrichis • Déchiffrage jazz niveau I	• Rapport corps-instrument • Réglage ergonomique • Tenue des baguettes • Positionnement des pieds • Rudiments (frisé, roulé, flas, ras)
Objectifs artistiques	• Initiation jeu collectif • Écoute, repérage et reproduction • Harmonie élémentaire • Vocabulaire harmonique élémentaire • Écoute de soi	• Initiation aux standards simples, blues • Phrasés binaires (latin, funk) • Phrasés ternaires (swing) • Écoute active • Jeu collectif • Écoute de soi • Déchiffrage	• Découverte enchaînements d'accords (Beatles, Marley) • Travail rythmique en lien avec les gammes • Initiation aux grilles et enchaînements d'accords	• Blues niveau 1 (majeur classique) • Jazz tonal niveau 1 (Broadway, Porter, Gershwin, etc.) • Bossa nova niveau 1 (Jobim, Bonfa) • Harmonie au clavier sans partition	• Style de jeu (volume, couleur) • Rythmes de base (Rock, Bossa-nova, Walking) • Initiation à la lecture des grilles d'accords • Approche analytique • Aborder le par cœur	• Bases du déchiffrage • Mémorisation des figures rythmiques basiques • Initiation aux esthétiques (jazz, musiques actuelles, musiques du monde) • Mémoire et approche orale • Analyse d'un enregistrement

CYCLE 2

	Trompette	Saxophone	Guitare	Piano	Basse Contrebasse	Batterie
Objectifs techniques	• Précision • Expression • Gammes majeures, mineurs et modes • Improvisation sur des grilles simples	• Aisance corporelle • Phrases longues • Qualité du son • Gammes, exercices, études	• Enchaînements d'accords • Étude des modes (Dorien, Phrygien, Mixolydien, Lydien) • Travail rythmique • Suites d'accords (II-V-I)	• Chiffrage américain niveau II • Voicings tétrades enrichis (9,11,13) • Déchiffrage jazz niveau II	• Gammes sur 2 octaves • Vélocité • Changements de cordes • Démanché longue distance • Vibrato (lent au rapide) niveau I	• Moulins, volants, bâtons mêlés • Dynamiques (accents, nuances) • Polyrythmie et changements de métriques
Objectifs artistiques	• Lecture à vue • Relevés simples • Pratiques collectives variées • Réflexion autour de l'arrangement et composition • Compréhension analyse harmonique • Son personnel	• Appropriation des modes, tonalités, armures, etc. • Standards et structures de base (Blues, Anatole) • Analyse et choix d'interprétation • Phrasés binaires et ternaires • Répétition en petit ensemble	• BeBop • Thèmes de Charlie Parker • Degrés et substitutions d'accords • Standards avancés (Lullaby of Birdland, Solar) • Culture musicale Jazz	• Blues niveau 2 (majeur, bop, mineur) • Jazz tonal niveau 2 (anatoles, standards Bop/Hard Bop) • Jazz semi-modal et modal niveau 1 (Davis, Hancock)	• Styles binaires et ternaires • Imitation (son, type de jeu) • Travail d'oreille et transcriptions • Sources audios et vidéos variées • Écoute analytique	• Poursuite de l'exploration des esthétiques • Écoute active avancée (rapport batterie/autres instruments) • Mesures composées • Interprétation du tempo (groove, ternaire) • Improvisation (solo, 4/4)

CYCLE 3

	Trompette	Saxophone	Guitare	Piano	Basse Contrebasse	Batterie
Objectifs techniques	• Improvisation fluide sur standards complexes • Développement d'un langage personnel	• Vélocité, virtuosité, doigtés alternatifs • Suraigu • Maitrise de différentes couleurs sonores • Perfectionnement de l'oreille (relevés, identification de grilles simples)	• Vélocité, virtuosité • Métriques impaires (5/4, 7/4) • Relevé de chorus • Étude des standards avancés (Giant Steps, Coltrane Changes)	• Chiffrage américain niveau 3 • Voicings tétrades enrichis (substitutions diatoniques, polychords, slash chords) • Déchiffrage Jazz/Model/Latin niveau 3	• Connaissance des notes sur tout le manche • Compréhension des enchainements d'accords et cycle de quintes • Accords de 3 et 4 sons (basse) et arpèges (contrebasse) • Harmoniques naturelles et artificielles	• Maitrise du roulé et différents doigtés • Virtuosité (études de caisse classique) • Maitrise des ostinati et des claves (partido alto, samba, second-line) • Développement des capacités d'improvisation
Objectifs artistiques	• Interaction musicale en situation de groupe • Arrangement pour petit ensemble • Organisation d'un set de concert	• Répertoire étendu (Jazz contemporain) • Variations et structures de base • Diversification des styles (classique, traditionnel, musiques du monde) • Projet personnel	• Techniques production, enregistrement, diffusion numérique • Jam-sessions	• Jazz semi-modal et modal niveau 2 (Evans, Coltrane, Corea) • Bossa-nova, Samba, Latin jazz niveau 3 • Standards avancés • Développement personnel de l'improvisation et de l'accompagnement • Maitrise du déchiffrage et du relevé	• Styles binaires et ternaires sur un plan historique • Travail approfondi sur les esthétiques et imitations • Formes courantes • Usage des outils technologiques • Projet musical soliste • Projets transversaux	• Écoute et analyse précises d'une esthétique • Formes courantes • Répertoire personnel • Personnalisation de l'interprétation • Projets d'écriture et/ou d'interprétation personnels et collectifs

FM Jazz

1•1

Théorie	• Connaissance de l'intégralité des intervalles • Connaissance du cycle des 5tes intégral des tonalités (toutes les tonalités et armures) • Maîtrise du chiffrage américain (infrastructures, superstructures et chiffrages spéciaux) • Reconnaissance auditive des 7 accords de base (XMaj, Xmin, X7, Xmaj7, Xm7, Xm7b5, X°7)
Analyse	• Connaissance des Cadences Parfaites et Plagales • Harmonie de la gamme majeure • Maîtrise des enchaînements II-V-I et cellules Anatoles (classiques, inversées, enrichies et substituées) • Musique tonale : emprunts harmoniques usuels et modulations aux tons voisins • Substitutions harmoniques : tritoniques, diatoniques, homonymes • Cycle des 5tes non modulants et cascades de dominantes • Forme Blues (1er niveau) et Forme Anatole Majeure
Répertoire	• Analyse de standards de jazz tonaux majeurs

1•2

Théorie	• Connaissance des 4 principaux modes mineurs • Harmonie de la gamme mineure harmonique
Analyse	• Approche Substitutions harmoniques : substitution plagale • Connaissance des Cadences Rompues et Demi-cadences • Cycles de 5tes semi-modulants et 1ers cycles modulants (tonalités majeures descendant ton par ton) • Forme Blues (2e niveau) et Forme Anatole Majeure enrichie
Répertoire	• Analyse de standards de jazz tonaux majeurs et mineurs

2•1

Théorie	• Harmonie des principales gammes mineures (harmonique, mélodique, naturelle, dorienne)
Analyse	• Cellules harmoniques : substitutions sur cellules Anatoles = Coltrane changes • Développement des cycles de 5tes : cascades de II-V • Substitutions harmoniques : substitution napolitaine (sixte napolitaine et cadence napolitaine) • Analyse modale niveau 1 : connaissance des 7 modes ecclésiastiques, modes pentatoniques Majeur et mineur, mode Bartok (lydien dominante) • Forme Blues (3e niveau) et Forme Anatole mineure
Répertoire	• Analyse des premiers standards de jazz modaux et semi-modaux

2•2

Théorie	• Cycles de 5tes défectifs et variés : Coltrane changes longs, pôles tonaux sur échelle des 3ces Majeures (Giant step) et échelle des 3ces mineures ascendantes/descendantes
Analyse	• Cadences avec 6tes augmentées : 6xtes italienne, 6xte française, 6xte allemande • Analyse modale niveau 2 : mode Ravel (mode altéré "Super locrien"), modes symétriques (2 modes diminués, mode ton par ton, mode augmenté) • Mode "In Sen" : pentatonique enrichi, mode Flamenco • Forme Blues Gospel et Blues mineur
Répertoire	• Développement des standards de jazz modaux, standards de jazz avec cycles de 5tes défectifs (Giant step, Central Park West, Count down, etc.)

Musique ancienne : flûte à bec/traverso, hautbois baroque, viole de gambe, clavecin et chant baroque

CYCLE 1

Engagement	• Travailler régulièrement à travers des séances courtes mais fréquentes • Participer à des représentations publiques
Interprétation, écoute et maîtrise instrumentale	• Découvrir les premiers repères du langage (cadence, respirations, carrures, ornementation simple) • Identifier et expérimenter les éléments caractéristiques d'un style • Explorer différents styles musicaux à travers des pièces adaptées • Prendre conscience de l'ancrage corporel de la posture, de la coordination • Développer une écoute de soi et de l'instrument/voix (qualité, justesse) • Découvrir la lecture sur fac-similé
Créativité	• Explorer les sons, modes de jeux et rythmes • Improviser de courtes séquences (affects, cadences, formules harmoniques ou mélodiques) • Imiter et transformer des motifs musicaux
Culture	• Découvrir les familles d'instruments anciens • Écouter et reconnaître des styles simples
Autonomie	• Développement de l'auto-correction • Mise en place d'un rythme de travail personnel

CYCLE 2

Engagement	• Implication dans les projets collectifs • Stabiliser une pratique régulière
Interprétation, écoute et maîtrise instrumentale	• Écouter les autres et interagir musicalement • Approfondir l'interprétation stylistique : ornements, articulations variées, rythmes inégaux • Relier son expression à la compréhension du répertoire abordé • Lire et travailler sur fac-similé : lecture en parties séparées et repérage auditif
Créativité	• Improviser simplement de manière tonale ou modale • Créer de courtes pièces en respectant les contraintes de style, de forme et de rythme • Intégrer des éléments expressifs personnels à une interprétation • Découvrir et pratiquer la diminution
Culture	• Relier une œuvre à son style, son époque et son compositeur • Utiliser un vocabulaire adapté et personnel
Autonomie	• Élaborer des objectifs personnels à court et moyen termes • Choisir progressivement son répertoire selon ses besoins et ses envies

CYCLE 3

Engagement	• S'investir dans des projets collectifs (initiative, coordination) • Contribuer activement à la vie du département
Interprétation, écoute et maîtrise instrumentale	• Affirmer une interprétation personnelle argumentée • Adapter son jeu/chant à un contexte esthétique donné • Développer une écoute critique de soi et des autres • Stabiliser une posture et un geste efficaces au service du discours musical • S'initier progressivement à la lecture des clés anciennes
Créativité	• Improviser dans un style défini • Savoir orner un adagio d'une Sonate ou d'un Concerto • Créer des formes ou des arrangements adaptés à ses objectifs
Culture	• Analyser une œuvre en lien avec ses connaissances (forme, phrasé, articulation, affects, figure rhétorique) • Relier le répertoire, son contexte et son interprétation • Construire un regard critique personnel sur les œuvres • Connaître les principaux traités de référence
Autonomie	• Construire et mener un projet personnel artistique • Organiser de manière autonome son travail et ses projets • Maitriser les outils de recherche spécifiques à la musique

PRÉ-MAÎTRISE

Objectifs principaux	**Développer chez les enfants :** • La motivation et la vivacité d'esprit • L'oreille musicale et la voix • La capacité à chanter ensemble • L'esprit de choriste et l'intégration dans un groupe
Compétences	**Technique vocale** • Développement d'une posture de chanteur adaptée • Acquisition d'une technique vocale spécifique aux jeunes enfants • Préservation des capacités naturelles de l'enfant **Pratique collective** • Apprentissage du chant à 1 ou 2 voix • Travail de la justesse et de la précision rythmique • Capacité à suivre les consignes d'un chef de chœur • Développement de l'esprit de groupe **Lecture musicale** • Apprentissage du repérage dans une partition • Découverte du vocabulaire musical spécifique • Transition progressive de l'oral vers l'écrit

MAÎTRISE

Compétences	**1 • Débutant** • Motivation • Vivacité d'esprit • Oreille • Voix **2 • Stagiaire** • Capacité de chanter seul sa partie des partitions faciles étudiées **3 • Concert** • Capacité de chanter seul sa partie de toutes les partitions étudiées • Exécution de duos simples **4 • Postulant petit Chœur** (accès à ce niveau ni obligatoire ni automatique) • Engagement de l'enfant et de ses parents dans un rythme d'activités plus soutenu • Capacité de chanter à une voix par partie toutes les partitions étudiées **5 • Petit Chœur** • Capacité de chanter des partitions difficiles en petit groupe, et un air de soliste en concert

Chant lyrique

CYCLE 1

Objectifs techniques	**Connaître la voix et construire les bases de la technique vocale** • La posture • Le souffle • L'anticipation du son • La découverte des résonances • L'homogénéité des registres • Le travail sur le texte
Objectifs artistiques	**Initiation à l'interprétation** • Lecture de la partition • Capacité à faire des nuances • Découverte du répertoire

CYCLE 2

Objectifs techniques	• Posture statique et dynamique • Souffle et rapport avec le legato et le phrasé • Anticipation du son et de la justesse • Résonance et projection du son • Amélioration de l'homogénéité des registres
Objectifs artistiques	• Travail approfondi sur le texte en rapport avec le style et l'interprétation • Travail approfondi sur le répertoire • Expression scénique • Participation à des projets transversaux

CYCLE 3

Objectifs techniques	• Perfectionnement de la technique vocale • Connaissance de la voix et de ses moyens • Autonomie de lecture
Objectifs artistiques	• Connaissance du répertoire (oratorio, opéra, lied, mélodie) • Capacité de concevoir un programme

Musique assistée par ordinateur (M.A.O.)

CYCLE 1

Objectifs techniques	• Bases de l'informatique : Hardware, OS, Software • Séquenceur CUBASE : MIDI et quelques instruments virtuels (Kontakt 5, EZ drummer, Real guitar) • Éditeur de partitions Sibelius 7.5 • Son de l'analogique au numérique afin de débuter les prises de sons individuelles • Bases de la prise de son en studio : micros, câblages, console, fiche technique
Objectifs artistiques	• Connaissance des principaux timbres (classiques et actuels) • Histoire des courants Rock, Electro et Rap • Lecture des clés de sol et de fa sur 2 octaves • Lecture rythmique simple • Construction d'accords et grilles simples (chiffrage américain)

CYCLE 2

Objectifs techniques	• Séquenceur avec travail particulier sur l'automation • Mixage avec plugins de dynamiques et d'effets • Utilisation plus pointue des instruments virtuels à disposition (Komplete 10) • Différentes prises de son et leurs rendus • Complexification des séances en studio (timbres et effectifs) • Construction d'un thème ou d'un arrangement via l'éditeur de partitions
Objectifs artistiques	• Registres et techniques instrumentales • Lecture et déchiffrage rapide • Analyse de grilles et chiffrages d'accords plus complexes • Approfondissement des périodes majeures de la Musique amplifiée • Approfondissement de l'étude des timbres

CYCLE 3

Objectifs techniques	• Gestion autonome de la scène et du matériel nécessaire à une restitution publique • Édition d'arrangements pour petites et moyennes formations
Objectifs artistiques	• Création d'un projet en totale autonomie (rétroplanning, organisation, partitions, maquette, répétitions, enregistrement) • Rencontres avec personnels de maison de disques et labels : éditeurs, producteurs, directeurs artistiques, juristes, etc. • Projets transversaux avec les différents départements du Conservatoire • Aptitude à s'informer, à communiquer • Capacité d'appréciation et d'auto-évaluation de sa pratique

Orchestre - Pratique d'ensemble

CYCLE 1

Objectifs techniques	• Maîtrise rythmique élémentaire • Respect des règles de jeu collectif • Concentration, posture, engagement • Comprendre le fonctionnement d'un orchestre (chef, pupitres, rôles de chacun) • Observer les consignes de départ et d'arrêt
Objectifs artistiques	• Découverte de la pratique musicale collective • Apprendre à jouer avec d'autres • Développer l'écoute, la pulsation et la discipline d'ensemble • Jouer une partie simple en conservant un tempo défini • Développer une écoute globale et latérale

CYCLE 2

Objectifs techniques	• Lecture rythmique et mélodique dans un contexte • Ajustement au pupitre et à l'ensemble (justesse, nuance, articulation) • Tenir sa partie de manière autonome • Nuances, phrasé collectif
Objectifs artistiques	• Développer l'autonomie musicale au sein du groupe • Renforcer la compréhension du langage musical collectif • Réagir aux indications du chef et des autres musiciens • Comprendre la structure d'une œuvre simple • S'inscrire dans une dynamique d'ensemble

CYCLE 3

Objectifs techniques	•Maîtrise instrumentale au service du groupe • Lecture et appropriation rapide d'une partition • Cohérence stylistique collective • Capacité à tenir une place précise dans l'ensemble
Objectifs artistiques	• Développer une pratique autonome et engagée • S'inscrire dans un projet artistique collectif • Accéder à une interprétation aboutie • Contribuer activement à l'interprétation collective • S'engager dans un projet avec autonomie, régularité et implication

DANSE

Danse pré-cycle

ÉVEIL - INITIATION

Objectifs	
	• Développer la disponibilité : écoute de soi et des autres, perception, proprioception, attention, concentration • Susciter et préserver le plaisir du mouvement • Faire découvrir progressivement le corps et ses possibilités • Développer l'habileté corporelle dans le mouvement dansé • Associer l'approche de la musique et la danse • Découvrir, s'orienter, percevoir et structurer l'espace • Favoriser la socialisation de l'enfant et la pratique collective • Inciter à observer, analyser et verbaliser

Danse classique

CYCLE 1

Barre	Milieu	Rotation	Sauts
• Positions pieds : 1.2.3.4.5.6 • Positions bras : 1.2.3.4.5 et étude bras allongés • ½ Pliés : 1.2.3.4.5 • Grands pliés : 1.2.3.4.5 • Dégagés : devant, côté, derrière • Battements jetés • Battement fondu en croix • Rond de jambe à terre entier • Position Retiré au genou sur ½ pointe • Frappés en croix • Petits battements sur le cou-de-pied • Relevé sur ½ pointe • Dégagé ramassé • Montée lente jambe à 45° en croix • Grands battements • Pas de cheval • Retiré au jarret et Piqué dans le jarret • Développés à la 2nde • Jambe sur la barre à la 2nde • Préparation du cambré • Attitude à mi-hauteur • Début des pointes à la barre	• Temps liés en croix • Pas de valse • Pas de basque en diagonale sur 4 temps • Pas de bourrée simple (par ½ tour, dessus-dessous, ouvert-fermé, bateau, piqué ou retiré) • Piqué ramassé sur 2 pieds • Mené en se déplaçant • Piétiné sur place • 4 arabesques à mi-hauteur • Promenade à plat par Retiré • Mazurka • Principe du contre-temps	• ½ pirouette • 1 pirouette en dehors • Enveloppés en dedans par ½ tour • Préparation du tour en dedans • Assemblé soutenu en tournant	• Soubresauts 1.2.3.5 • Changements de pieds par ¼ de tour • Échappées 2nde changés et échappées 4e • Chassés 2nde et 4e • Saut de chat • Assemblés • Sissonnes 2nde • Sissonnes arabesque • Petits jetés emboîtés • Ballotés sur jambes tendues • Ballonnés fermés en 5e • Préparation à la batterie : sauter en écartant les jambes, depuis la 2nde ciseaux fermés et rouvrir en 2nde

CYCLE 2

Barre	Pas liaison	Adage
• Fondu double • Grand rond de jambe 90° sur ½ pointe • Grand rond de jambe jeté russe • Préparation aux fouettés, rond de jambe en tournant • Flic-flac • Relevés en série sur 1 et 2 pieds • Jambe sur la barre en croix • Pied dans la main • Grand rond de jambe en l'air 90° • Grands battements cloche • Fouettés 2nde, 4e et arabesque • Grands battements avec accent en bas et en l'air • Petits battements sur le cou-de-pied • Relevé dur ½ pointe • Penché en arabesque	• Pas de liaisons exécutés avec le maximum de parcours • Insister sur la musicalité et l'interprétation • Grand pas de bourrée à la Française • Passé devant	• Renversé attitude • Penché arabesque • 4 fois 8 mesures à droite et à gauche
Rotation	**Sauts**	**Pointes**
• Pirouettes suivies de 5e et 4e en série • Pirouettes par enveloppé (tour en dedans) • Tour en attitude et arabesque • Tour à la 2nde et en 4e • Garçons : 2 tours en l'air • 1 tour en l'air fini en arabesque • Chassés en tournant • Pas tombé en tournant	• Ronds de jambe sautés • Temps de flèche par développé • Grands jetés en attitude et en arabesque • Tombé coupé jeté attitude en tournant • Entrechats 3.4.5.6 • Tous les sauts battus • Jetés battus • Cabrioles toutes positions • Ballonnés battus • Brisés de volée	• Grand fouetté arabesque relevée • Grand rond de jambe 90° • Ballonnés • Pas de bourrée en tournant • Renversé • Échappée en tournant par ¼ de tour • Sissonnes sur pointes • Changements de pieds sur pointes • Apprentissage du manège

CYCLE 3

Apprentissage	• Tous les pas des niveaux précédents et, selon le niveau de la classe, toute la technique classique pourra être abordée
Observations	• Travail de répertoire • Ateliers • Barre au sol • Composition chorégraphique • Notions d'Analyse fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (A.F.C.M.D.)

Danse contemporaine/Danse jazz

CYCLE 1

Bases fondamentales	• Apprentissage des pas de base • Apprentissage du rythme • Amener l'élève à utiliser efficacement le poids de son corps • Développer la mobilité du dos • Identifier l'articulation coxo-fémorale et dissocier la mobilité de la jambe de celle du bassin • Apprentissage de l'isolation du corps • Utiliser le poids des bras pour initier certains mouvements • Chercher la maîtrise de l'axe et de la force dans les tours • Développer les principes de chacun des sauts, dans les rapports au sol, de flux, de vitesse, d'espace, avec les qualités du mouvement • Varier les dynamiques et forces de mouvements : flux, vitesse, tonicité • Développer l'imaginaire, le goût et l'audace d'inventer des mouvements • Développer l'autonomie et la capacité à s'exprimer à propos de la danse

CYCLE 2

Approfondissement	• Approfondir le travail musculaire (renforcement, assouplissement) • Développer la maitrise et la disponibilité du corps dans la relation avec le sol • Développer la maitrise de la mobilité de la colonne vertébrale • Améliorer l'amplitude de l'utilisation de l'articulation coxo-fémorale • Acquérir une conscience de l'action des bras dans des mouvements plus complexes • Approfondir le travail des tours et des sauts : élan, arrêt, impulsion, envol, réception • Approfondir la mise en relation des notions de poids du corps, flux, vitesse, espace, qualités de mouvement • Développer la capacité à explorer, diversifier, combiner des langages, personnels ou imposés • Approfondir l'analyse de la danse

CYCLE 3

Maîtrise et autonomie	• Renforcer la capacité à utiliser le sol dans la maitrise sensible du mouvement • Approche de la virtuosité, développement de l'endurance • Autonomie dans le processus de mémorisation, de l'appropriation et de l'interprétation • Travail du répertoire • Développer le sens du mouvement juste en relation avec l'intention expressive • Rendre le corps disponible à la découverte des différents univers chorégraphiques • Faire comprendre et intégrer physiquement la notion "Danser avec son dos" • Perfectionner la relation mouvement, temps, espace • Maîtriser la capacité à explorer, diversifier, combiner des langages, personnels ou imposés • Amener l'élève à exploiter sa personnalité dans le cadre d'un projet artistique • Apprentissage du travail de groupe et de l'écoute de chacun

FM Danseur

Disponibilité corporelle et écoute active	• Anticiper les élans et appuis dans l'espace dansé ou le temps musical • Mémoriser rapidement une mélodie grâce à des schémas intérieurs • Développer ses compétences rythmiques, expressives et son oreille mélodique et harmonique • Acquérir le sens de l'architecture et des dynamiques musicales
Perception musicale et mouvement	• Percevoir et identifier les instruments, les voix et leurs familles • Maîtriser les éléments rythmiques : rubato, tensions, polyrythmie, subdivision du temps et précision rythmique • Associer le mouvement dansé à la perception des éléments musicaux : phrasé harmonique, mouvement de la basse, tonalités et accompagnements • Développer une écoute active : superposition des jeux instrumentaux, espace sonore et dynamiques musicales • Relier la mélodie et l'harmonie au mouvement : chant intérieur, canon mélodique et chorégraphique, thème varié • Adapter l'énergie du mouvement aux dynamiques musicales et jouer avec les contrastes • Rendre visibles les perceptions musicales et les émotions par le rythme, le mouvement et la voix
Lecture et compréhension musicale	• Écouter de manière critique un enregistrement et reconnaître les éléments musicaux sur partition • Comparer des versions enregistrées en s'appuyant sur une analyse objective de la partition • Faire le lien entre l'analyse auditive d'une structure musicale, la lecture de la partition et l'analyse d'une chorégraphie correspondante
Culture artistique et historique	• Situer une œuvre dans son contexte historique et culturel • Analyser les liens entre langage musical et chorégraphique, et explorer d'autres formes d'expression artistique • Comprendre les conventions d'écriture musicale et chorégraphique, et adapter son regard à de nouveaux signes • Décrire les qualités musicales d'une interprétation et leur impact sur le mouvement • Affiner son regard et son écoute pour percevoir les formes dans différents domaines artistiques • Exprimer ses émotions, argumenter ses choix et partager ses appréciations
Expression dansée et musicale	• Danser en réponse aux propositions musicales : timbres, modes de jeu, dynamiques, rythmes, mélodies, harmonies et structures • Conjuguer ces propositions et intégrer la préparation d'un mouvement dans le temps et l'espace • Adapter un enchaînement chorégraphique à différentes interprétations musicales et danser en silence • Exprimer spontanément ses émotions, varier et développer un mouvement. • Improviser et mémoriser un enchaînement chorégraphique selon des choix musicaux précis • Composer un enchaînement chorégraphique à partir d'une proposition musicale
Improvisation et création	• Produire avec aisance un geste vocal ou instrumental et s'exprimer par la voix ou le jeu instrumental • Varier, orner et développer une proposition musicale • Improviser à la voix ou à l'instrument pour accompagner un enchaînement chorégraphique • Choisir une musique adaptée à un enchaînement chorégraphique

THÉÂTRE - ART DRAMATIQUE

ÉVEIL

Exploration ludique	• Prise de conscience du corps • Développement de la capacité à rester attentif à une consigne ou à un partenaire • Prise de parole	• Découverte des directions (avant/arrière, gauche/droite), des niveaux (haut/bas), et des vitesses (lent/rapide) • Déplacement en groupe • Durées et rythmes

INITIATION

Introduction à la technique et à la création collective	• Exploration des émotions • Mémorisation de textes • Improvisations collectives • Direction et orientation • Adresse	• Partage de l'espace • Travail sur les silences et les pauses • Travail sur l'intention derrière les mots • Introduction à l'analyse de texte

CYCLE 1

Bases fondamentales	• Placement de la voix • Respiration ventrale • Maitrise du corps • Diction, intonation • Présence, engagement • Écoute active, rapport à l'autre, prise de distance • Travail sur le texte • Mise en voix	• Exploration des répertoires • Lecture d'œuvres • Analyse des spectacles, immersion dans l'univers du théâtre • Improvisation, échange avec les partenaires • Travail sur la réactivité et la collaboration

CYCLE 2

Approfondissement	• Maîtrise des codes de jeu • Diction • Rythme, intentions dramatiques • Présence scénique, partage avec les partenaires, adresse au public • Étude des formes théâtrales • Travail sur le vers • Analyse des circonstances et de la psychologie des personnages	• Développement de l'autonomie • Force de proposition • Travail collaboratif • Réactivité • Approfondissement des esthétiques théâtrales, ouverture sur le contemporain, approche de la dramaturgie

CYCLE 3

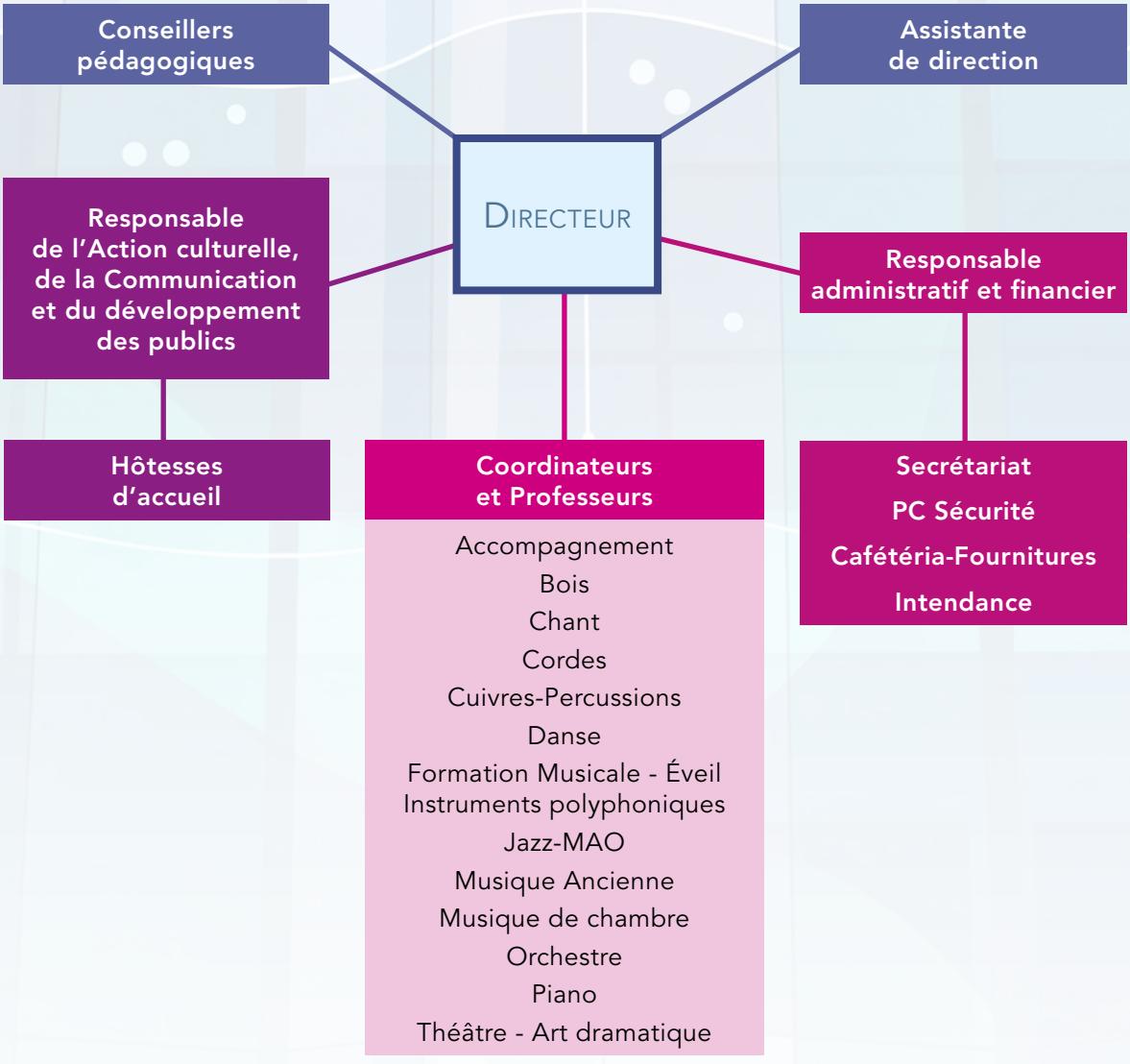
Maitrise et autonomie	• Maitrise de la voix (parlée, chantée), du corps, du rythme et de la mise en scène • Affirmation d'une personnalité artistique • Maitrise des codes esthétiques	• Créativité • Travail avec des partenaires • Capacité à concevoir, répéter et porter un projet personnel

FM COMÉDIENS

Disponibilité corporelle et écoute active	• Mémoriser rapidement et fidèlement une mélodie en utilisant des compétences rythmiques et une oreille mélodique et harmonique • Acquérir le sens de l'architecture et des dynamiques musicales (formes, structures, contrastes) • Développer une mémoire musicale pour retenir des motifs, des thèmes ou des ambiances sonores.
Perception musicale et texte	• Repérer et discerner divers sons, instruments, tessitures vocales et familles instrumentales • Percevoir différents rythmes : subdivision du temps, rubato, ostinatos, polyrythmie (y compris avec son propre corps), durée des silences • Associer le texte et le mouvement aux éléments musicaux (phrasé, dynamiques, tonalités) • Développer une écoute active pour superposer jeu vocal et musical
Lecture et compréhension musicale	• Lire une partition simple : reconnaître les notes, les symboles et les termes musicaux de base • Analyser une œuvre musicale : identifier les structures (introduction, développement, conclusion) et les dynamiques • Faire le lien entre l'analyse auditive d'une structure musicale et son impact sur le texte ou la mise en scène
Culture artistique et historique	• Situer une œuvre musicale dans son contexte historique et culturel (époque, courant, compositeur) • Comprendre les liens entre langage musical et théâtral (ex : comment une musique peut inspirer un jeu ou une émotion) • Explorer d'autres formes d'expression artistique (danse, arts visuels) pour enrichir sa sensibilité • Affiner son écoute pour percevoir les formes musicales dans différents domaines artistiques
Expression vocale et corporelle	• Doser la force et l'énergie d'un texte ou d'un mouvement en rapport avec les dynamiques musicales (crescendo, decrescendo, accents) • Adapter son jeu (voix, gestuelle) aux propositions musicales : timbres, modes de jeu, dynamiques, rythmes, mélodies • Parler en silence avec une musicalité propre (ex : utiliser des repères musicaux pour structurer un monologue) • Rendre visibles les émotions par le rythme, le mouvement et la voix
Improvisation et création	• Produire dans l'instant un geste vocal ou une proposition musicale (ex : improviser une ambiance sonore pour une scène) •Développer une proposition musicale en lien avec un texte ou un projet (ex : choisir une musique pour accompagner une scène) • Improviser à la voix pour accompagner un enchaînement théâtral ou un mouvement • Choisir une musique adaptée à un texte, une émotion ou une intention scénique

ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

ORGANIGRAMME



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Conservatoire à Rayonnement Communal Maurice-Ravel de Levallois a été conçu afin d'offrir à l'ensemble de ses usagers un cadre propice à l'apprentissage, à la création et à la diffusion artistiques, dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et de convivialité.

Si l'établissement dispose de personnels qualifiés chargés d'en assurer le bon fonctionnement, la qualité de la vie collective repose également sur l'implication et le comportement responsable de chacun. Le respect des personnes, des locaux, des équipements et des règles de sécurité constitue une responsabilité partagée par tous les usagers.

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les droits et les obligations de chacun afin de garantir le bon déroulement des activités d'éveil, d'enseignement, de pratique artistique, de création et de représentation proposées par le conservatoire.

Toute personne souhaitant suivre un enseignement musical, chorégraphique ou théâtral peut être admise au Conservatoire Maurice-Ravel, dans la limite des places disponibles. Une priorité est accordée aux habitants de la commune de Levallois.

Les enseignements artistiques dispensés par le conservatoire relèvent d'une démarche volontaire. En conséquence, toute inscription implique l'adhésion de l'élève et, pour les mineurs, de ses parents ou représentants légaux, au projet pédagogique et artistique de l'établissement ainsi qu'aux dispositions du présent règlement.

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des usagers du conservatoire : élèves majeurs, élèves mineurs et leurs parents ou représentants légaux, personnels enseignants, personnels administratifs et techniques, ainsi qu'à toute personne fréquentant l'établissement.

Article 1

Le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Maurice-Ravel est placé sous l'autorité du Maire de Levallois. Son administration et son fonctionnement relèvent de la Ville, qui en assure la tutelle et les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions de service public.

Article 2

Le directeur du Conservatoire, nommé par le Maire, assure la direction pédagogique, artistique et administrative de l'établissement. Il veille à son bon fonctionnement et à la mise en œuvre du projet d'établissement.

Il organise les enseignements, fixe le calendrier des évaluations et des examens, préside les jurys ou en désigne le président, et en arrête la composition en concertation avec les enseignants concernés.

Il coordonne l'action pédagogique, valide les décisions des instances consultatives et veille au respect du présent règlement.

Le directeur exerce son autorité hiérarchique sur l'ensemble des personnels de l'établissement. Il participe au recrutement des enseignants et peut proposer toute mesure nécessaire au bon fonctionnement du service.

Article 3 : Pré-inscriptions

Toute demande d'inscription ou de réinscription au conservatoire doit faire au préalable l'objet d'une pré-inscription dans les délais requis. Aucune demande transmise en dehors des dates des pré-inscriptions ne sera prise en compte.

Pour les levalloisiens

Les demandes d'inscription et de réinscription s'effectuent exclusivement en ligne sur le site de la Ville de Levallois : ville-levallois.fr

La campagne de pré-inscription est généralement ouverte au début du mois de mai pour une durée d'environ un mois. Les dates précises sont communiquées chaque année par le conservatoire et la Ville.

Pour les non levalloisiens

Réinscriptions

Les demandes de réinscription s'effectuent au moyen d'un formulaire transmis par le conservatoire aux élèves déjà inscrits. Celui-ci doit être retourné dans les délais indiqués.

La campagne de pré-inscription est généralement ouverte mi-mai pour une durée d'environ un mois.

Les demandes sont examinées dans la limite des places disponibles, après traitement des demandes d'inscription et de réinscription des élèves levalloisiens.

Premières inscriptions

Les demandes de première inscription s'effectuent au moyen d'un formulaire mis à disposition par le conservatoire, généralement au début du mois de juin.

Elles sont examinées dans la limite des places disponibles, après traitement des demandes des élèves levalloisiens et des réinscriptions des élèves non levalloisiens.

Article 4 : Inscriptions définitives

Toute pré-inscription devient définitive après validation par le conservatoire et notification de l'admission par courrier électronique, au plus tard le 31 juillet.

Une priorité est accordée aux élèves domiciliés à Levallois.

Jusqu'à l'âge de 7 ans, l'inscription est limitée à une discipline. À partir de 7 ans, un élève peut être admis dans un maximum de deux disciplines, sous réserve des places disponibles.

Les élèves déjà inscrits au conservatoire bénéficient d'une priorité de réinscription, sous réserve d'avoir effectué leur pré-inscription dans les délais impartis.

Les nouvelles demandes sont examinées en tenant compte de l'ancienneté des demandes précédemment renouvelées pour une même discipline, ainsi que de la situation du candidat au regard des enseignements déjà suivis au conservatoire.

Une attention particulière est portée aux élèves nouvellement installés à Levallois ayant déjà engagé un cursus artistique dans un autre établissement, afin de favoriser la continuité de leur parcours.

Les familles sont informées par courrier électronique de la suite donnée à leur demande avant la fin du mois de juillet.

Article 5 : Frais d'inscription

Les tarifs des droits d'inscription sont fixés par délibération du Conseil municipal.

Les frais de scolarité sont calculés en fonction du cursus suivi. Des tarifs dégressifs peuvent être appliqués en fonction du nombre d'enfants d'une même famille inscrits au conservatoire et du nombre de disciplines pratiquées.

En cas d'impayé, la Ville se réserve le droit de suspendre toute demande de pré-inscription ou de réinscription jusqu'à régularisation de la situation auprès du service Levalloisirs.

Toute inscription est due pour l'année scolaire complète. Aucun remboursement ne pourra être accordé après le 1er octobre, sauf cas de force majeure dûment justifié (déménagement, raison médicale ou situation assimilée).

Toute demande d'annulation ou de remboursement doit être adressée au conservatoire et accompagnée des justificatifs nécessaires. Lorsqu'un remboursement est accordé, celui-ci est calculé au prorata de la période non effectuée. Des frais de dossier forfaitaires de 20 € restent acquis à la Ville.

L'absence de remplacement ponctuel d'un enseignant, notamment pour raison de maladie ou de formation, n'ouvre droit à aucun remboursement.

En cas de non-paiement dans les délais impartis, les sommes dues feront l'objet d'une procédure de recouvrement par le Trésor public, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 6 : Affectation des élèves

L'affectation des élèves dans les différentes classes et auprès des enseignants relève de la direction pédagogique.

Toute modification d'horaire, qu'elle soit ponctuelle ou permanente, concernant un cours individuel ou collectif, doit être portée à la connaissance de la direction.

Toute demande de changement de discipline, de niveau ou d'enseignant doit être adressée à la direction par l'élève, ses représentants légaux ou l'enseignant concerné. Elle ne peut prendre effet qu'après validation de la direction.

Article 7 : Organisation des cours

La formation musicale et la culture musicale font partie intégrante du cursus et sont obligatoires selon les modalités prévues par le règlement des études.

La participation aux pratiques collectives (ensembles, orchestres, chœurs ou autres formations) est également obligatoire lorsqu'elle est prévue dans le cursus suivi par l'élève.

Les cours de formation musicale sont dispensés en groupes dont les effectifs sont fixés par la direction. Les cours d'instrument sont principalement organisés sous forme individuelle.

La présence des parents ou représentants légaux n'est pas autorisée pendant les cours collectifs. Elle peut être admise lors des cours individuels, avec l'accord de l'enseignant.

Toute inscription en danse est soumise à la présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de cette discipline, datant de moins de trois mois à la date de reprise des cours. Ce document doit être remis au secrétariat dès le premier cours. À défaut, l'élève pourra assister aux cours sans être autorisé à participer aux activités physiques proposées.

Les vestiaires sont exclusivement réservés aux élèves. Leur accès est interdit aux parents, accompagnants et toute personne étrangère au service.

Article 8 : Emplois du temps

Élèves

Les horaires des cours collectifs sont fixés par l'administration du conservatoire.
Les horaires des cours individuels sont arrêtés en concertation entre les enseignants et les élèves, dans le respect de l'organisation générale de l'établissement.

Enseignants

Les emplois du temps des enseignants sont établis par la direction en fonction des nécessités pédagogiques et de l'intérêt du service.

Les enseignants peuvent formuler des propositions d'horaires, qui sont examinées par la direction sans caractère obligatoire.

Les enseignants à temps complet assurant 16 heures de cours hebdomadaires répartissent leur service sur un minimum de trois jours de présence ; ceux assurant 20 heures de cours sur un minimum de quatre jours.

Toute modification d'emploi du temps est communiquée aux enseignants dans les meilleurs délais.

Dans le cadre de leurs missions, les enseignants participent à la préparation, à l'organisation et à l'encadrement des auditions, concerts, spectacles et autres manifestations pédagogiques ou artistiques de l'établissement.

Article 9 : Obligations des enseignants

Les enseignants sont recrutés par le Maire sur proposition du directeur du conservatoire, en considération de leurs compétences artistiques, pédagogiques et professionnelles. Ils participent à l'ensemble des missions d'enseignement, d'accompagnement et de diffusion artistique relevant de l'activité de l'établissement.

Dans l'exercice de leurs fonctions, ils sont soumis à une obligation de réserve et de discrétion professionnelle concernant les informations dont ils ont connaissance dans le cadre de leur activité.

Les enseignants sont responsables des élèves pendant toute la durée des cours et activités placés sous leur responsabilité. Ils veillent à leur sécurité et ne peuvent laisser des élèves mineurs sans surveillance ni les autoriser à quitter l'établissement avant la fin prévue de leur activité.

Ils assurent le contrôle de l'assiduité des élèves en renseignant les outils de suivi mis à leur disposition par l'administration et signalent sans délai toute absence ou situation particulière nécessitant une intervention.

Un cours collectif réunissant moins de trois élèves peut être annulé après en avoir informé la direction. L'enseignant veille alors à ce que les élèves mineurs soient pris en charge par leurs responsables légaux.

Les enseignants sont responsables du bon usage des locaux, instruments, équipements et matériels mis à leur disposition. Ils veillent à laisser les salles dans un état de rangement et de propreté satisfaisant après chaque utilisation.

Les clés ou moyens d'accès confiés aux enseignants demeurent sous leur responsabilité et doivent être restitués conformément aux procédures définies par l'établissement.

Pour des raisons de sécurité et de service, l'administration doit pouvoir accéder à tout moment à l'ensemble des locaux, salles et espaces de rangement du conservatoire.

Aucun cours particulier ou activité privée à caractère lucratif ne peut être organisé dans les locaux du conservatoire.

Article 10 : Responsabilité des élèves et des familles

Les élèves sont tenus d'adopter en toutes circonstances un comportement respectueux envers les enseignants, les personnels de l'établissement et les autres usagers du conservatoire. Tout manquement aux règles de savoir-vivre, de respect ou de discipline peut donner lieu à une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement.

Les élèves mineurs sont placés sous la responsabilité du conservatoire uniquement pendant la durée des cours, répétitions, auditions ou activités auxquels ils sont inscrits.

En dehors de ces périodes, la surveillance des élèves relève de la responsabilité exclusive de leurs parents ou représentants légaux. Ceux-ci doivent notamment s'assurer de la présence effective de l'enseignant avant de laisser leur enfant au conservatoire.

L'absence imprévue d'un enseignant ne peut engager la responsabilité du conservatoire ou de la Ville de Levallois.

Chaque élève, ou son représentant légal lorsqu'il est mineur, doit être couvert par une assurance responsabilité civile en cours de validité. Le conservatoire se réserve le droit d'en demander un justificatif.

Tout dommage causé aux locaux, aux instruments ou au matériel de l'établissement engage la responsabilité de son auteur ou de ses représentants légaux et peut donner lieu à réparation ainsi qu'à une sanction disciplinaire.

Les effets personnels, instruments, partitions, méthodes et objets divers demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Le conservatoire et la Ville de Levallois déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'échange ou de dégradation.

De même, aucun dépôt d'instrument ou de matériel dans l'enceinte du conservatoire n'engage la responsabilité de l'établissement en cas de vol ou de détérioration.

Article 11 : Ponctualité, assiduité et absences des enseignants

Les enseignants participent aux réunions, concertations pédagogiques et manifestations organisées par la direction dans le cadre du fonctionnement de l'établissement. Leur présence à la réunion générale de rentrée est obligatoire. Afin d'assurer la continuité du service public et la sécurité des élèves, les enseignants sont tenus de respecter les horaires qui leur sont attribués et d'assurer leurs cours avec régularité et ponctualité.

Toute absence prévisible doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la direction dans les meilleurs délais et, sauf urgence, au moins dix jours avant la date concernée.

Les cours sont assurés par l'enseignant auquel ils sont confiés. Aucun remplacement ou échange de service ne peut être mis en place sans l'accord préalable de la direction.

En cas d'absence autorisée, des cours de rattrapage peuvent être organisés, après validation de la direction et information des familles. Le recours à un remplaçant est soumis à l'accord préalable de la direction. Toute absence non justifiée est susceptible d'entraîner l'application des dispositions réglementaires en vigueur.

Les enseignants veillent à limiter les modifications d'horaires en cours d'année afin de préserver la stabilité des emplois du temps des élèves et de leurs familles. Toute modification durable doit être validée par la direction.

Dans le cadre de leurs missions, les enseignants peuvent être sollicités pour participer aux répétitions, concerts, auditions, spectacles et autres projets pédagogiques ou artistiques du conservatoire. Les enseignants ne sont pas habilités à délivrer des certificats, attestations ou documents administratifs aux élèves. Ces documents relèvent exclusivement de la direction ou de l'administration du conservatoire.

Article 12 : Engagement, ponctualité et assiduité des élèves

Engagement

L'inscription au conservatoire implique l'adhésion de l'élève et, pour les mineurs, de ses représentants légaux, au projet pédagogique de l'établissement ainsi qu'aux dispositions du présent règlement et du règlement des études.

Ponctualité et assiduité

L'assiduité aux cours, répétitions, auditions, spectacles, évaluations et examens prévus dans le cursus de l'élève est obligatoire. Les élèves sont tenus de respecter les horaires des cours et de participer avec régularité aux activités auxquelles ils sont inscrits.

Toute absence doit être signalée dans les meilleurs délais au secrétariat du conservatoire et faire l'objet d'un justificatif.

Toute absence non justifiée peut donner lieu à un rappel des obligations de scolarité. Trois absences consécutives non justifiées, ainsi que toute absence non justifiée à une évaluation ou à un examen, peuvent entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la radiation.

Un nombre excessif d'absences, même justifiées, est susceptible de compromettre la progression de l'élève et peut conduire la direction à réexaminer son maintien dans le cursus.

L'absence d'un élève à un cours n'ouvre pas droit à un cours de remplacement.

Toute démission en cours d'année doit être notifiée par écrit à l'administration du conservatoire par l'élève majeur ou, pour un élève mineur, par ses représentants légaux.

Article 13 : Participation aux activités, dispenses et congés

Participation aux activités

La participation aux auditions, concerts, spectacles, répétitions, examens et autres manifestations pédagogiques ou artistiques inscrits dans le cursus de l'élève est obligatoire lorsqu'elle est demandée par l'équipe pédagogique ou la direction.

Les élèves sont également tenus d'assister aux master classes, stages, rencontres et projets organisés à leur intention.

Dans le cadre de ses activités, le conservatoire et la Ville de Levallois peuvent réaliser des photographies, captations audio ou vidéo à des fins pédagogiques, d'archivage, de communication ou de promotion de l'établissement, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les prises de vue ou enregistrements réalisés par des tiers sont exclusivement réservés à un usage privé et familial. Toute diffusion publique, notamment sur internet ou les réseaux sociaux, doit respecter le droit à l'image et les droits des personnes concernées.

Dispenses

Toute demande de dispense doit être adressée par écrit à la direction, accompagnée des justificatifs nécessaires.

Une dispense peut être accordée à titre exceptionnel, notamment en cas d'incompatibilité majeure d'emploi du temps, de raison médicale, de suivi d'un enseignement équivalent dans un autre établissement ou d'obtention d'un diplôme attestant de la validation de la discipline concernée. La décision relève exclusivement de la direction.

Congés

Tout élève inscrit au conservatoire depuis au moins une année scolaire peut solliciter un congé de scolarité d'une durée maximale d'un an.

La demande doit être adressée par écrit à la direction, qui en apprécie l'opportunité au regard du parcours de l'élève et des contraintes de fonctionnement de l'établissement.

L'octroi d'un congé ne garantit pas le maintien de l'élève dans sa classe ou auprès du même enseignant lors de sa réinscription.

Article 14 : Suivi pédagogique

Le suivi pédagogique des élèves est assuré par l'ensemble des enseignants, sous l'autorité de la direction.

Les enseignants peuvent communiquer aux élèves et à leurs représentants légaux des informations relatives à leur travail, à leur progression et à leur comportement, notamment par l'intermédiaire des outils de suivi mis en place par le conservatoire.

Des rendez-vous peuvent être organisés à la demande des enseignants, des familles ou de la direction afin d'échanger sur le parcours de l'élève.

Les enseignants renseignent les évaluations, appréciations et documents de suivi prévus dans le cadre du règlement des études.

Lorsqu'une situation le justifie, ils peuvent solliciter la réunion du Conseil d'orientation ou d'un entretien avec la direction. Ils peuvent également proposer toute mesure pédagogique ou disciplinaire qu'ils estiment nécessaire à la bonne conduite de la scolarité de l'élève.

Le directeur reçoit les élèves majeurs, les parents ou représentants légaux des élèves mineurs sur rendez-vous.

Article 15 : Instruments

Le conservatoire dispose d'un parc instrumental destiné à faciliter l'accès à certaines disciplines dont l'acquisition d'un instrument représente un coût important. Les modalités et tarifs de prêt sont fixés par délibération du Conseil municipal.

Les prêts sont accordés pour la durée de l'année scolaire, dans la limite des instruments disponibles, et sont gérés par le conservatoire en lien avec les enseignants concernés.

Toute mise à disposition d'un instrument est subordonnée à la signature d'une convention ou fiche de prêt par l'élève majeur ou son représentant légal.

L'emprunteur est responsable de la bonne conservation de l'instrument pendant toute la durée du prêt. Il s'engage à en assurer l'entretien courant et à signaler sans délai toute dégradation ou anomalie.

Avant sa restitution, l'instrument doit avoir fait l'objet d'une révision par un professionnel qualifié. Le conservatoire peut demander la présentation d'un justificatif d'entretien. L'état de l'instrument est vérifié lors de sa restitution.

Les élèves doivent disposer d'un instrument personnel leur permettant d'assurer un travail régulier à domicile dès le début de leur formation.

Pour les élèves inscrits en piano à partir du 2e Cycle, la possession ou la mise à disposition d'un piano acoustique en bon état de fonctionnement est obligatoire.

Article 16 : Accès à l'établissement

L'entrée publique du conservatoire est située au 33 rue Gabriel-Péri à Levallois.

L'établissement est accessible au public :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 22h
mercredi de 9h **à** 22h
samedi de 9h **à** 18h

Le secrétariat administratif est ouvert aux usagers :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 **à** 19h
mercredi de 9h **à** 19h
samedi de 9h **à** 12h

Les horaires d'ouverture peuvent être modifiés en fonction des nécessités de service, des périodes de vacances scolaires ou de la programmation artistique de l'établissement.

Article 17 : Fonctionnement technique

L'entretien, la maintenance, la sécurité et le bon fonctionnement des locaux et des équipements du conservatoire relèvent des services municipaux compétents.

La Ville de Levallois assure également la gestion des moyens techniques nécessaires à l'activité de l'établissement, notamment en matière de chauffage, d'éclairage, de télécommunications, d'assurances et de maintenance des installations.

Les usagers sont tenus de signaler à l'administration toute dégradation, anomalie ou dysfonctionnement constaté dans les locaux ou sur les équipements mis à leur disposition.

Article 18 : Respect des locaux

L'accès des animaux est interdit dans l'enceinte du conservatoire, à l'exception des chiens guides ou d'assistance accompagnant les personnes en situation de handicap.

Chaque usager est tenu de respecter les locaux, le mobilier, les instruments et l'ensemble des équipements mis à sa disposition. Il veille à contribuer au maintien de la propreté et au bon état des espaces communs.

Les déchets doivent être déposés dans les dispositifs prévus à cet effet. Toute dégradation volontaire ou résultant d'un usage inapproprié pourra engager la responsabilité de son auteur ou de ses représentants légaux.

Article 19 : Sécurité

Le présent règlement a pour objet de garantir la sécurité des élèves, des personnels et de l'ensemble des usagers du conservatoire, ainsi que le bon déroulement des activités qui y sont organisées.

Toute personne fréquentant l'établissement est tenue de respecter les dispositions du présent règlement ainsi que les consignes de sécurité en vigueur. Tout comportement de nature à troubler l'ordre, le bon fonctionnement du service ou la sécurité des personnes pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'établissement et, le cas échéant, l'intervention des autorités compétentes.

L'introduction dans l'enceinte du conservatoire de tout objet ou produit susceptible de présenter un danger pour les personnes ou les biens est strictement interdite.

L'accès aux locaux avec un vélo est interdit. Les vélos, trottinettes et autres engins de déplacement doivent être déposés dans les espaces prévus à cet effet. Le conservatoire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.

Afin de garantir la libre circulation et l'évacuation des personnes en cas d'urgence, aucun objet ne doit encombrer les halls, couloirs, escaliers, issues de secours ou cheminements d'évacuation.

L'usage des ascenseurs est prioritairement réservé aux personnes à mobilité réduite, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'au transport d'instruments ou de matériels lourds et encombrants. Les enfants de moins de huit ans ne peuvent les utiliser sans être accompagnés.

Il est interdit de gêner le fonctionnement des portes automatiques, des dispositifs de sécurité ou des équipements de secours.

Conformément à la réglementation en vigueur, il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans l'ensemble des locaux et espaces du conservatoire.

Article 20 : Neutralité et laïcité

Le conservatoire est un service public soumis aux principes de neutralité, d'égalité de traitement et de laïcité.

Dans l'enceinte de l'établissement, chacun est tenu de respecter les convictions, les opinions et les croyances d'autrui, dans le respect des lois de la République et du bon fonctionnement du service public.

Toute forme de propagande, de prosélytisme, de pression ou de manifestation de nature politique, religieuse, idéologique ou commerciale est interdite au sein du conservatoire.

Tout comportement contraire à ces principes est susceptible de faire l'objet des mesures prévues par le présent règlement.



Levallois
Conservatoire
MAURICE-RAVEL

33 rue Gabriel-Péri - 92300 Levallois 01 47 15 76 76 conservatoire@ville-levallois.fr
ville-levallois.fr